



**Depuis le 10 avril 2010,
les Limayens ont un nouveau Maire.
Eric Roulot succède à Jacques Saint-Amaux**

Une page se tourne, une autre s'ouvre...

Les archives géologiques
nous parlent

Page 40



Des élèves utilisent
« Car à pattes » pour aller
à l'école en toute sécurité

Page 20



Seniors à la fête

Page 37



Vers la fin des produits
chimiques

Page 34



La revue
des chantiers

Page 17



Le film d'une vie active et engagée...



Séance extraordinaire du Conseil municipal du 10 avril 2010.

Jacques Saint-Amaux remet son mandat de Maire et reste Conseiller municipal.



Extraits du discours de Jacques Saint-Amaux :

« Qui pourrait imaginer que ce moment ne soit pas, pour moi, source d'une réelle émotion ? Je ne veux nullement la dissimuler, elle est au cœur de toute personne normalement constituée d'un cœur qui ne soit pas de pierre et qui porte son regard sur le chemin parcouru. Le chemin parcouru... au service de la ville, motivé par la seule volonté de donner aux habitants des services, des équipements, un cadre de vie et un environnement agréables.

En fait, je viens de partager avec cette ville une part importante de ma vie : 21 ans sur 42 années de vie militante. Mais nulle nostalgie, car un double sentiment m'habite à cet instant : satisfaction et confiance.

« La satisfaction d'un immense travail accompli ensemble, avec des femmes et des hommes désintéressés qui ont agi à mes côtés au sein de 3 équipes municipales qui se sont succédé au cours de ces 15 années de mandat en tant que Maire.

La satisfaction d'un lien tissé au plus profond avec mes concitoyennes et concitoyens dans le respect scrupuleux des opinions et sensibilités de chacune et de chacun. Un rapport de proximité sans lequel rien de durable et partagé ne peut se construire.

La satisfaction qu'on ne se bat pas en vain.

Qu'on ne se bat jamais en vain et qu'il est bon de résister aux sirènes et à ceux qui nous gouvernent, qu'ils soient de droite ou de gauche.

J'ai dit, un double sentiment : la satisfaction, j'y ajoute la confiance. La confiance dans l'avenir de notre ville et de ses habitants. Certes les nuages s'amoncellent. Les difficultés sont nombreuses. Les mauvais coups contre les collectivités et les services publics peuvent décourager. Mais quand on croit à des valeurs, on ne se laisse pas abattre. C'est ainsi que j'ai avancé et c'est seulement ainsi que nous avons pu vaincre, souvent, et que nous avons permis aux Limayens d'avoir une ville digne d'eux.

La confiance dans la capacité de notre équipe municipale et de son futur maire – équipe composée de femmes et d'hommes dont la diversité est une formidable richesse. Confiance en la capacité à poursuivre le travail entrepris depuis des années par Maurice Quettier et moi-même.

« Il y a 15 ans (en mars 1995) j'ai eu l'immense honneur d'être élu maire de cette ville après la victoire de notre équipe municipale de gauche. Nous n'avons pas mutilé Limay. Nous y avons permis que la diversité de l'habitat coexiste avec la diversité de la population.

Aujourd'hui, j'ai la fierté d'affirmer

que notre ville a progressé. Quelle est moderne, autant que peut l'être une ville de 16 000 habitants.

« Nous avons, je crois, au fil des ans, relevé les défis en faveur d'une ville toujours plus solidaire et plus humaine. Limay est une ville où il fait bon vivre, où les loisirs, les sports, la culture sont accessibles, où les services publics sont très représentés ; et notamment les services municipaux avec le ramassage des ordures ménagères, la gestion de l'eau, la gestion de la restauration, des crèches, du funéraire, etc. Des services qui ne rémunèrent aucun actionnaire et qui permettent que l'on ait des tarifs défiant toute concurrence ! Cette évolution n'a pu se faire que grâce à un travail acharné, pugnace en adéquation avec les attentes et les besoins des habitants.

Les Limayens n'ont pas fait qu'attendre.

Ils ont aussi, souvent, participé par milliers aux combats pour un Commissariat, pour conserver La Poste de plein exercice, pour conserver l'Alam (l'agence locale d'assurance maladie), les permanences de la CAF ou pour implanter Bricorama, etc.

Cette mise en commun, respectant les opinions de chacun, c'est cela que la population a voulu conforter en nous accordant près de 72 % des suffrages lors du dernier scrutin de mars 2008.

« C'est donc, mes Chers collègues, Mesdames, Messieurs, en toute responsabilité que j'ai pris la décision de passer le flambeau et de mettre un terme à mon mandat de Maire. Je n'entends nullement abandonner pour autant Limay, cette ville que j'aime et à laquelle je viens de consacrer tant d'années. Je reste Conseiller municipal et Conseiller général des Yvelines. Je reste vice-président du Centre de gestion du personnel communal de la grande couronne. Je reste dans l'action pour aider mes concitoyens à vivre mieux et même à se battre pour faire valoir leurs droits !



Bassam Alkam et Khaled Khaldi (au premier plan de la photo, de gauche à droite, les 3^e et 4^e personnes) deux responsables du camp de Shu'fat avaient tenu à assister à cette cérémonie de passation afin témoigner toute leur gratitude à Jacques Saint-Amaux pour la coopération de la ville de Limay avec ce camp palestinien.

Je propose la candidature d'Eric Roulot

C'est pourquoi, je propose la candidature d'Eric Roulot pour me succéder au poste de Maire de notre commune. Vous connaissez les qualités et le dynamisme d'Eric Roulot et pour certains d'entre vous depuis des années. Personnellement, je place toute ma confiance dans les capacités humaines et l'esprit d'ouverture d'Eric Roulot. Je le connais. Il n'a jamais dissimulé son engagement militant progressiste et ses choix constants en faveur d'une gauche qui s'attaque véritablement aux privilégiés d'aujourd'hui.

Avant de conclure, je souhaite adresser beaucoup de remerciements. Et tout d'abord à ma famille sans le soutien et la compréhension de laquelle mes engagements publics et militants n'auraient pas été possibles. Qu'elle en partage aujourd'hui le temps fort. Je veux naturellement remercier les Limayens et les Limayennes et celles et ceux qui m'ont entouré. Mes premiers Adjointes et Adjointes. Je pense au tout premier mandat en 1995 à Nicole Primard, mais aussi aux autres adjointes et adjointes, aux conseillers et conseillères municipaux, comme Norbert Lenfant, Marie-Paule Leduc, Claudie Rollin, Bernard Bardon, etc. Et je n'oublie pas dans ces remerciements, celles et ceux qui restent. Merci aux Directeurs et Directrices des services, au Directeur général des Services Techniques, à la Directrice générale adjointe des Services, au Directeur général des services, etc. Merci à l'ensemble du personnel communal qui m'a toujours assisté, épaulé et sans qui rien n'est possible. Je voudrais aussi ne pas oublier de remercier les élus de l'opposition, car cela ne doit pas être facile...

« Chers Collègues, Mesdames, Messieurs, la fonction de maire est passionnante mais plus difficile et ingrate aujourd'hui. La crise pèse sur les communes comme elle pèse sur le pays. Le règne de l'argent roi n'épargne pas les collectivités locales. Je pense néanmoins que la commune reste le foyer de démocratie qui constitue l'un des fondements majeurs de notre république, de notre démocratie. C'est pourquoi, j'ai la certitude que ce que nous avons construit ensemble

Merci à toutes et à tous ».

M. Thierry Hégay, sous-préfet participait lui aussi à cette cérémonie de passation. Le sous-préfet a souligné les qualités humaines de Jacques Saint-Amaux, homme loyal et de convictions avec lequel le dialogue fut toujours empreint de respect. Il lui a ensuite remis le titre de Maire honoraire.



Eric Roulot est élu Maire de Limay avec 29 voix « pour » et 4 voix « contre ». C'est ceint de l'écharpe de Maire, qu'Eric Roulot a fait la déclaration suivante (extraits).



« Je veux vous dire combien je suis fier et honoré de la confiance que vous venez de me témoigner en m'élisant Maire de Limay. Cette marque de confiance me va droit au coeur. Votre confiance, je ne veux pas la décevoir et je mettrai tout en oeuvre pour être à la hauteur des responsabilités que vous venez de me confier.

Eric Roulot s'adressant à Jacques Saint-Amaux, « Au cours de ces 15 années, tu as beaucoup donné de toi-même pour cette ville – qui aujourd'hui, reconnaissante t'honore et te remercie par la présence de très nombreux Limayens présents dans cette salle. Tu as mis Limay sur les rails de la modernité, du mouvement, de l'innovation et de l'exemplarité dans de nombreux domaines. Je pense à l'urbanisation diversifiée, à notre bel équipement qu'est la Médiathèque et au fait qu'à Limay, de nombreux services sont en Régie. Je pense aussi - et je sais que tu en es fier -, à l'accès au droit à la culture pour tous les Limayens y compris pour les plus humbles.

« Protégeant Limay des ambitions de la CAMY, tu as su faire grandir la ville sans la défigurer et garantir son autonomie

afin que les élus gardent leur pouvoir de décision (Limay comptait 15 000 habitants en 1995 aujourd'hui 16 099). Enfin, tu as su faire venir un grand nombre d'entreprises et ainsi développer l'économie locale et l'emploi (aujourd'hui 21% des Limayens travaillent dans notre territoire).

« Je mesure la tâche qui m'attend. Ma prise de fonction à la direction de la ville s'inscrit dans un contexte difficile : la suppression de la taxe professionnelle et la réforme des collectivités territoriales. Pourtant, je suis serein. Serein car je sais pouvoir compter sur une équipe municipale d'une grande qualité qui a toujours su privilégier l'intérêt général sur les intérêts particuliers.

« Nous voulons continuer à moderniser notre ville sans faire fi du passé. Ne pas oublier d'où l'on vient, bien connaître ses racines, c'est indispensable à chacun de nous (...) Ce lien entre passé et présent nous y sommes attachés et nous ne voulons pas le rompre. C'est dans les pas de Jacques Saint-Amaux et ceux de Maurice Quettier, que j'accepte la responsabilité qui est la mienne et le pouvoir que vous venez de me confier. Soyez assurés que j'en ferai bon usage.

« Pour les quatre prochaines années de ce mandat, je souhaite que nous concentrons notre action sur :

La jeunesse. Rappelons que les jeunes de moins de 25 ans constituent près de 40% de la population. Il nous faut nous ouvrir davantage à la jeunesse. Nous irons à sa rencontre. Nous allons poursuivre ce qui a été mis en oeuvre et renforcer l'information et la prévention, organiser des forums pour la formation et l'emploi, encourager les initiatives pour l'attribution de bourses et instaurer des assises permanentes pour mieux évaluer les aspirations de cette jeunesse, certes désabusée, mais pleine de ressources et d'idées.

Je l'annonce aujourd'hui officiellement, sous la responsabilité de Sophie Boyer, dans quelques mois, la Maison de la Jeunesse ainsi que le pôle d'aide à l'emploi et à la formation s'installeront dans l'ex bibliothèque. Le PIJ (Point Information Jeunesse) actuel deviendra un BIJ : Bureau d'Information Jeunesse pourvu de moyens supplémentaires. Enfin nous préparons une grande fête de la Jeunesse en juin.

« L'intercommunalité. Il nous faut rapidement déposer le dossier sur le bureau de la Préfète. Les négociations avec les villes susceptibles de faire partie de l'intercommunalité « les Coteaux du Vexin français » se poursuivent sous la responsabilité de Dominique Bouré. C'est en effet Dominique Bouré qui porte, depuis plusieurs années, ce dossier sensible et très important pour l'avenir de la ville, car comme vous le savez, nous voulons rester maîtres de notre destin. Nous tenons comme à la prunelle de nos yeux à notre liberté de choix, à la libre administration de notre collectivité. Nous ne voulons pas dans l'intérêt des Limayens que d'autres décident à notre place de l'avenir des services. Le gouvernement a fixé un ultimatum. Ce délai passé, ce sera au bon vouloir du représentant de l'État de nous intégrer dans une communauté qu'on n'aura pas choisie.

Près de 400 personnes ont assisté à l'élection du Maire ce samedi 10 avril en mairie. Eric Roulot a été élu Maire de Limay. Un nouvel adjoint a également été élu. Il s'agit de Mickaël Boutry. Jacques Saint-Amaux qui reste Conseil municipal a été nommé Maire Honoraire. Le Conseil municipal a élu Eric Roulot, Maire de Limay, par 29 voix pour et 4 voix contre, celles de l'opposition qui présentait également un candidat, M. Fabrice Taurisson.

« **Le développement économique.** Dans le prolongement des efforts réalisés par Maurice et Jacques nous allons poursuivre le développement économique de la ville tout en exigeant des entreprises qu'elles soient plus respectueuses de l'environnement.

« **Le commerce.** A ces axes, il faut ajouter que nous allons nous atteler à redynamiser notre centre ville pour en faire un centre ville digne d'une commune de 16 000 habitants, attrayant, dynamique, mettant en valeur les formidables atouts d'une ville qui se situe entre la Seine et le Vexin. Nous allons aussi travailler avec les propriétaires des commerces du Centre commercial de la Source pour pérenniser ce centre de proximité et lui redonner un second souffle. Deux études sont en cours de réalisation. Ce sera un travail de longue haleine mais nous avons l'ambition d'avancer et d'aider le petit commerce à s'en sortir.

« Enfin, nous allons poursuivre le travail engagé pour permettre aux services municipaux de la ville d'être encore plus efficaces, en améliorant la qualité du service public. Nous pou-

vons aujourd'hui affirmer cette ambition car les orientations politiques prises par Jacques Saint-Amaux nous permettent de conserver la maîtrise publique des activités dans le domaine de l'eau, de l'assainissement, de la restauration scolaire, du ramassage des ordures ménagères.

La démocratie locale

« Et nous voulons faire tout cela en nous engageant dans une démarche que je nommerai de « démocratie et d'actions » avec l'ensemble de la population. Le niveau local est le lieu d'excellence de la pratique démocratique (là aussi, nous avons commencé à poser quelques jalons, avec les Comités consultatifs). La démocratie ne pouvant se réduire au seul vote, la vie municipale offre un terrain favorable à l'exercice de la citoyenneté. Les Limayens ne sont pas les derniers à participer et à s'exprimer dès lors qu'on leur en donne la possibilité.

Cela s'est vu à propos de La Poste et pour réclamer la réouverture des permanences de la Caf, ou avec le Collectif pour le droit de vivre tranquille à Limay pour condamner le désengagement de l'Etat en termes de moyens pour assurer la sécurité et la tranquillité de la population dans tous les quartiers de la ville. Ces mobilisations, vous le savez, ont toutes été couronnées de succès !

Permettre à un maximum d'habitants de participer à la vie locale nécessite aussi que les élus aillent à leur rencontre. C'est ce à quoi je m'engage.

« Ces liens que Jacques a longuement tissés au cours de ses mandats, nous devons continuer à les entretenir...à les enrichir. Vous le voyez, Mesdames, Messieurs, chers amis, nous avons du pain sur la planche. Vous pouvez comp-

ter sur mon engagement, ma détermination pour que soit poursuivi, approfondi le travail engagé depuis 33 ans, par Maurice Quettier d'abord, puis, de 1995 à ce jour, par mon ami, mon camarade, Jacques Saint-Amaux.

« Pour faire fructifier ce qui a été semé. Pour faire vivre notre originalité. Notre combativité. Pour faire de Limay une ville à dimension humaine, une ville toujours plus agréable, une ville toujours plus solidaire : vous pouvez compter sur ma volonté d'y parvenir.

Encore une fois, mille mercis à Jacques.

Je vous remercie ».

Biographie expresse

Eric Roulot est né en 1957 à Mantes-la-jolie. Marié, 3 enfants. Fils d'ouvriers, il a vécu une partie de son enfance dans la cité ouvrière de la CIMT (la Compagnie industrielle de matériel de transport). Après avoir décroché son CAP de chaudronnier, il entre en 1974 à l'usine de Renault-Flins. En 1979, il quitte Renault pour la centrale à charbon, puis au fuel, d'EDF Porcheville, jusqu'en 1990. En 1990, après un engagement syndical local, il prend des responsabilités syndicales au niveau régional, puis national. Secrétaire de la FNME-CGT de l'énergie, il anime le pôle économie/industrie pendant près de 5 ans (période marquée par l'accélération du processus de privatisation). Il a également siégé au CES (Conseil Economique et Social) dans la section Industrie et Recherche, de 2007 à 2008.

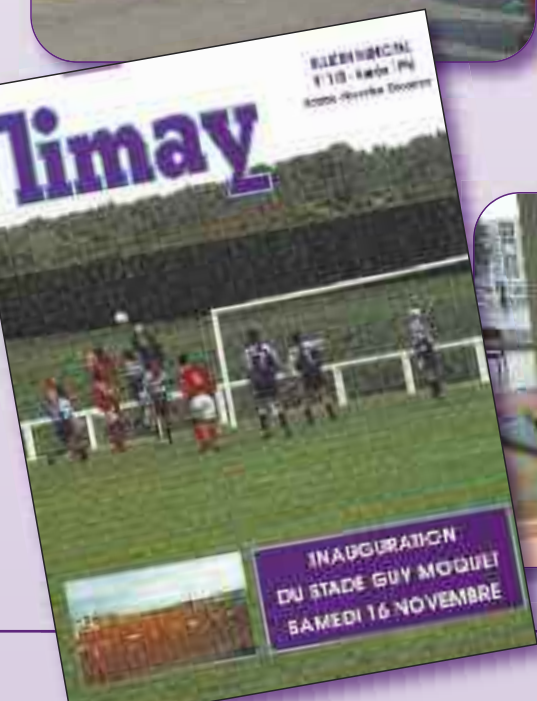
Eric Roulot a également défendu les couleurs de Limay sur les terrains de rugby pendant 20 ans !

Adhérent du PCF depuis 1986, Eric Roulot y anime le « réseau énergie ». Membre du Conseil national et départemental du PCF, il est de toutes les luttes locales et s'investit dans le Mantois pour promouvoir le rassemblement de toutes les forces de progrès afin d'ouvrir des alternatives reposant sur le respect des hommes et de l'environnement. Elu à Limay en mars 2008, mais socialement engagé dans cette ville depuis plusieurs années, il souhaite aujourd'hui mettre son expérience au service de tous les Limayens.



Au service des habitants

15 années ponctuées de réalisations. 15 années de gestion sociale. 15 années consacrées au développement des services publics et au développement économique, commercial et industriel. 15 années de combats, de détermination pour répondre aux besoins des Limayens.



DES REALISATIONS...

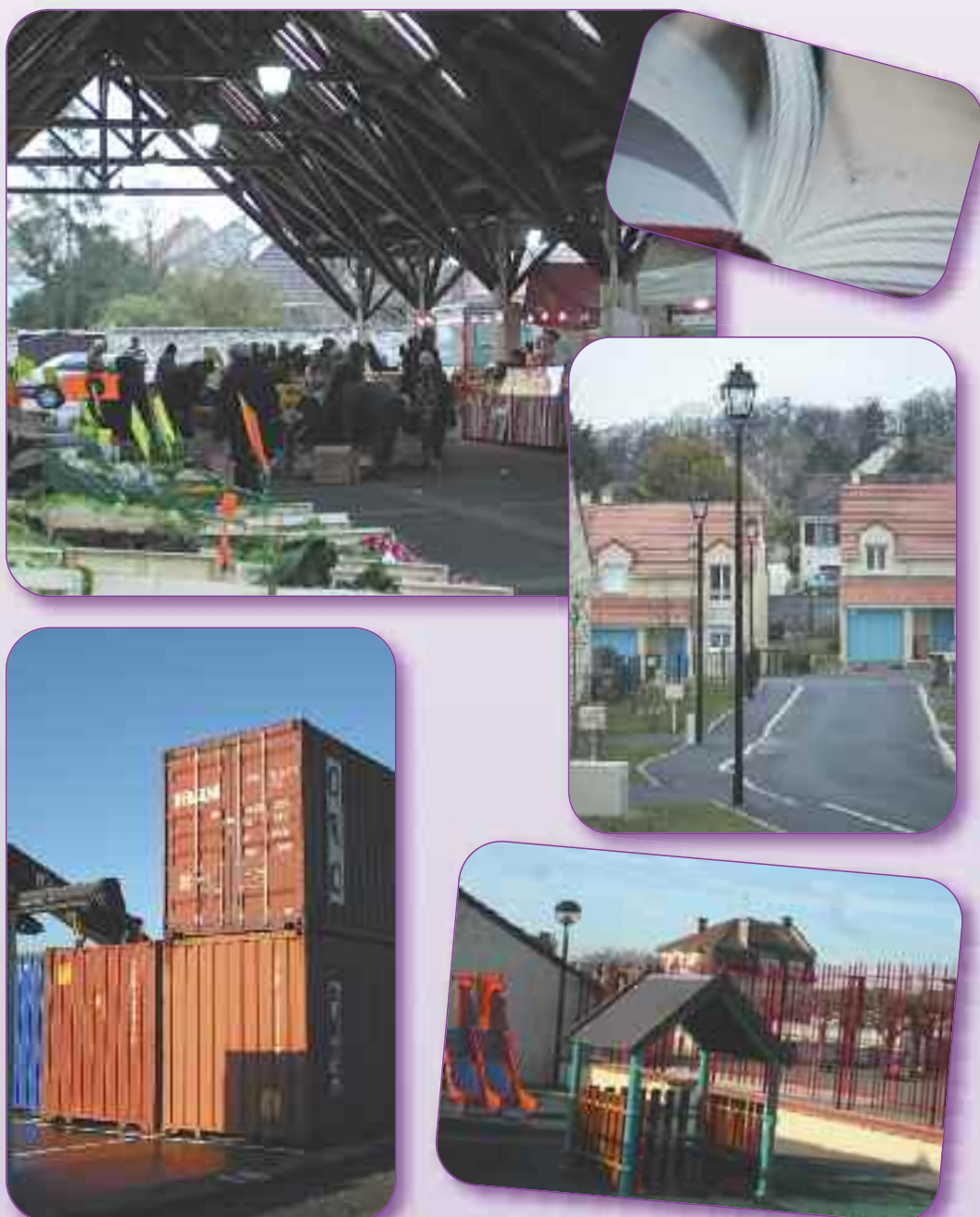
- Le centre d'exposition des Anciens Réservoirs en 1995.
- Le stade Guy Môquet en 1996.
- Agrandissement de la crèche et de la halte-garderie, parc de la Roseraie (1995).
 - De nouveaux équipements pour le tri avec une nouvelle génération de conteneurs.
 - La rénovation des logements Place Robespierre et Corot.
- « Mémoires en partage » Edition du 1^{er} tome.
- La construction de plusieurs centaines de logements, de maisons de ville, de logements sociaux de tous types.

Il a marqué l'histoire de Limay

15 années au cours desquelles Limay s'est transformée, modernisée, embellie. Jacques Saint-Amaux a marqué l'histoire de Limay. Maire depuis 1995. Réélu en 2001 au 1^{er} tour avec 56,38% des suffrages, puis brillamment réélu en mars 2008 avec près de 72% des suffrages dès le 1^{er} tour, Jacques Saint-Amaux a imposé son style et marqué de son empreinte la vie municipale.

DES REALISATIONS...

- *La halle à marché (1998).*
- *La réalisation de pavillons au Bois-aux-Moines.*
- *La résidence du Docteur Guillemintot.*
- *Le square Marcel Paul.*
- *La rénovation du Quai Albert 1^{er} et des Quais aux vins.*
- *Des aides à la lecture et à l'écriture : « Coup d'Pouce Clé ».*
- *De nouveaux ateliers pour l'école de Musique.*
- *Implantation de la mosquée en cours de construction.*
- *La créations de parkings et d'arrêts minutes.*
- *Pépinières d'entreprises : parc d'activités des Hauts Reposoirs (rue des Carrières) et Impasse des Grands Vals.*



Passionnément au service des habitants

Jacques Saint-Amaux a consacré une partie importante de sa vie à bâtir Limay. 21 années au service de ces concitoyens (6 ans 1^{er} maire adjoint et 15 ans en tant que Maire. Ardent défenseur du service public, il n'a eu de cesse de le développer pour le bien des habitants. Jacques Saint-Amaux a consacré le plus clair de son temps à aider son prochain.



DES REALISATIONS...

- Des actions de solidarité avec le peuple Palestinien dans le cadre de la coopération décentralisée avec le camp de Shu'fat.
- Le restaurant scolaire F. Buisson en 1995.
- Mise en place du Contrat Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CLSPD).
- Le collège Galilée.
- Le Pôle Social et PMI (près de la gendarmerie).
- L'implantation des Halles de Limay.
- Création des Bourses Initiatives



Signature du CLSPD

Perpétuer la tradition

Animé par l'esprit de résistance et d'indépendance, il a fait de Limay une ville dynamique, attractive, agréable, moderne et respectueuse de l'environnement. Il a contribué à l'influente vie culturelle et économique de la ville. 15 années durant, Jacques Saint-Amaux fut attentif à la situation des familles, des jeunes et des enfants mais aussi de nos aînés.

DES REALISATIONS...

- *Le gymnase des Fosses Rouges (1999).*
- *La Résidence des Impressionnistes.*
- *La mise en place de tableaux numériques dans les écoles.*
- *Le portage des repas à domicile.*
- *Des chantiers d'insertion.*
- *La rénovation du quartier des Hautes-Meunières et des Bas Caillois.*
- *L'opération « Passons l'été ensemble ».*
- *Les actions intergénérationnelles.*
- *La deuxième tranche du mur d'escalade Delaune.*



La vie des Limayens s'est améliorée

De nombreux services ont vu le jour. Les services municipaux ont été renforcés en efficacité et en qualité. Des batailles populaires ont égrené ces 15 années, pour La Poste ou pour que le commissariat soit pourvu de fonctionnaires de police...



DES REALISATIONS...

- La rénovation de la salle municipale
- La création de parkings, à la Source, rue des Fosses, rue Nationale...
- La mise en place de l'opération « apprendre à nager avec la ville ».
- L'amélioration des transports et la création de nouvelles lignes.
- La réalisation de la Maison de la Jeunesse.
- La création de la classe orchestre du collège A. Thierry
- La classe supplémentaire école Bois-aux-Moines.
- Le développement d'un pôle social et d'accès aux droits avec des permanences sociales en Mairie (Sécurité Sociale, Caf, Cramif, ADIL, Conseiller juridique...).

1995 : 15 000 habitants 2010 : 16 099 habitants

Au cours de ces 15 années, Limay a grandi, et s'est peuplée de manière maîtrisée. De nombreuses actions ont contribué à raffermir les liens sociaux. La vie dans les quartiers s'en est trouvée améliorée. Limay est aujourd'hui une ville bien équipée, qui dans maints domaines fait figure d'exemple

DES REALISATIONS...

- *La Médiathèque*
- *La nouvelle Maison des Arts Plastiques dans l'ancien gymnase Wilson.*
- *L'ouverture de la garderie au Centre de loisirs Edouard Fosse.*
- *L'agrandissement du Centre Technique municipal.*
- *La rénovation du Collège Albert Thierry.*
- *Le classement des anciennes carrières en Réserve Naturelle Régionale.*
- *Un nouveau studio de répétition*
- *La deuxième partie de la Rocade (déviation).*
- *La seconde crèche multi-accueil « les Lucioles » rue des Hautes-Meunières (2010).*



L'éducation au centre de l'action municipale

Des actions éducatives en direction des enfants, des jeunes, en passant par les aides aux projets, les équipements pour les jeunes, les actions de soutien à la parentalité ou encore l'alphabétisation pour adultes, Jacques Saint-Amaux a beaucoup fait pour l'éducation et l'école. Les aides au sport, à la culture et aux associations ont été amplifiées.



DES REALISATIONS...

- La signature de la Charte de la biodiversité.
- Le Foyer d'Accueil Médicalisé de Sésame Autiste.
- La Maison d'Accueil Médicalisé (MAS).
- La réalisation du boulo-drome de la Chasse.
 - La création de polygames et la réalisation d'aires de jeux.
- La venue de Bricorama.
 - La réalisation de la pépinière d'entreprises URBAPAC.
- La création de la zone Commerciale Parc des Hauts Reposeirs.
 - L'extension de la Direction générale des Services Techniques
 - La tribune rugby A. Delaune.

Limay est devenue une ville attractive

Jacques Saint-Amaux a scandé la vie politique locale et s'est imposé comme un interlocuteur incontournable. Perpétuant la tradition, il a su entretenir et vivifier la flamme de la résistance Limayenne contre les mauvais coups fomentés par les gouvernements successifs. Soucieux de l'indépendance de Limay, il aura avec détermination, œuvré à son développement et à son aura dans la région.

DES REALISATIONS...

- *L'extension de Carrefour.*
- *L'implantation de France Plastiques Recyclage.*
- *L'usine de biodiesel de la SARP.*
- *Limay « Terminal Conteneurs ».*
- *Le développement du Port de Limay.*
- *L'implantation de Prism'o et d'Eco-Tri, etc.*
- *La création des CyberEspaces (2002) et le site Internet.*
- *L'inscription de Limay en tant que Ville Porte du Parc Naturel Régional du Vexin français.*



Au nom des valeurs de gauche



Un nouvel Adjoint au Maire : Mickaël Boutry

Après avoir procédé à l'élection du Maire, le Conseil municipal a élu les Adjointes au Maire, dont un nouveau : Mickaël Boutry.

Mickaël Boutry a 40 ans, marié, 3 enfants. Il est agent électrotechnicien à la SNCF. Originaire du Tréport (Seine Maritime), il habite Limay depuis 10 ans et a été élu Conseiller municipal le 16 mars 2008.



Julien Rouzière :

petite enfance, enfance, parentalité.

Sophie Boyer :

jeunesse.

Les délégations ont été définies et réparties par arrêté municipal pris par le Maire, Eric Roulot.

***Permanence :**

Mickaël Boutry reçoit les habitants sur rendez-vous au 01.34.97.27.40.

Répartition des délégations :

Eric Roulot, Maire :

Finances, emploi et développement économique, marchés publics, prévention de la délinquance, communication.

Ordre des Adjointes et Adjointes au Maire :

Dominique Bouré, 1^{re} Adjointe au Maire : politique de la ville, vie associative et sport, coopération décentralisée, personnel.

Mickaël Boutry :

cadre de vie, travaux, circulation, commission de sécurité, élections*.

Nicole Bock :

action sociale, handicap, insertion, seniors, transport

Djamel Nedjar :

eau, assainissement, traitement et valorisation des déchets.

Jackie Normand :

culture, scolaire, réussite éducative, restauration.

Tristan Brams :

commerce, artisanat, risques industriels, anciens combattants.

Catherine Couturier :

urbanisme, habitat, logement, affaires foncières.



L'équipe municipale : les 9 Maires Adjointes et le Maire Éric Roulot.

Jacques Saint-Amaux a été fait Maire Honoraire

La demande a été faite par la majorité municipale auprès de Mme la Préfète*. Pour lui remettre ce titre, Dominique Bouré, 1^{ère} Adjointe au Maire a salué l'homme et son engagement au service de la ville et de ses habitants.

« C e que je retiens, c'est que tu as pendant ces 15 ans porté hautes les valeurs de solidarité, de justice sociale, d'humanisme qui ont toujours conduit tes choix. Maire, tu as su être à l'écoute du monde du travail, des familles les plus humbles. Tu as œuvré sans relâche pour les accompagner dans leurs luttes. Devenu communiste en 1968 tu n'as jamais renié ton choix d'agir pour la justice et la paix en étant de tous les combats pour l'émancipation humaine. Un combat d'abord mené comme syndicaliste et militant communiste. Puis, un combat pour faire entendre tes choix de Maire et les choix de tes administrés.

« Soucieux de ta ville, tu as toujours eu à cœur d'obtenir tous les attributs d'une véritable ville-Chef-lieu de Canton. D'ail-

leurs, tu continues à œuvrer pour lui permettre de choisir son avenir en préparant avec les villes de cette rive droite une future communauté de communes choisie et non subie.

Un acteur majeur du développement économique.

« Tu as également été un acteur majeur du développement économique de Limay de ces dernières années (...). Initiateur du renouvellement urbain, tu as veillé, lors de la révision du PLU, à respecter le principe de mixité sociale et du maintien de la spécificité Limayenne. « Durant ton action politique en tant que Maire, tu as favorisé l'accès à la culture pour tous. C'est sous ton impulsion que Limay a obtenu une Médiathèque, après de durs et parfois douloureux combats,

car notre société laisse de moins en moins de place à l'expression de l'intelligence humaine et à la créativité.

Limay doit beaucoup à ton courage politique.

« Limay possède de formidables atouts que nos luttes doivent continuer à faire fructifier, quitte à aiguïser ce que tu n'hésites pas à qualifier de « combat de classes ». Tu ne t'es jamais résigné à l'impuissance, aux compromis ou aux compromissions, dès lors qu'étaient en jeu les besoins de ta ville.

« Je pense ne trahir personne en disant que tu nous a à tous beaucoup appris (...). Enfin, j'ai une pensée particulière pour Joëlle Saint-Amaux. Militante, elle t'accompagne dans tous tes combats, participe à toutes les luttes et mérite donc aujourd'hui de partager cet honneur. »

**L'honorariat est un titre conféré par le représentant de l'Etat – en l'occurrence, par l'actuelle Préfète des Yvelines, Mme Anne Boquet -, aux élus ayant accompli des mandats électifs pendant au moins 18 ans.*



Un immense chantier pour l'édification de la station d'épuration du SMARD



C'est ce qu'on peut actuellement voir en zone portuaire où s'édifie peu à peu la future station d'épuration du SMARD (Syndicat Mixte d'Assainissement de la Rive Droite) de Limay. La pose de la première pierre a eu lieu le 8 avril. (voir page 29)



La construction du FAM a commencé

Immense chantier pour la construction du Foyer d'Accueil Médicalisé (FAM) – à proximité de la MAS et du foyer de Sésame Autisme, avenue Ed. Fosse, dans les Hauts-de-Limay. Le FAM pourra accueillir 65 personnes handicapées mentales (déficiences intellectuelles) ou atteintes de handicaps ayant rendu ces personnes par-



tiellement dépendantes. C'est le Syndicat Intercommunal d'Établissements pour handicapés du Val de Seine (SIEHVDS), l'un des plus importants syndicats de ce type en France qui est le maître d'ouvrage de cet équipement médico-social dont notre région et notre pays manquent cruellement. Présentant le projet lors du Conseil municipal qui s'est tenu le 25 novembre 2009, le Président du SIEHVDS a chaleureusement remercié le Maire et la municipalité d'avoir permis la construction de la MAS et de permettre la réalisation du futur FAM.



La coulée verte s'inscrit dans le paysage

Les travaux d'aménagement de la coulée verte le long de la rocade, au nord de la ville, ont démarré. Un premier tronçon vient d'être réalisé, qui part, du rond point avenue Aristide Briand, vient se substituer au chemin rural, contourne le lotissement de la rue du Vexin et longe la rocade. La coulée est faite d'un revêtement qui ne peut se muer en boue lorsqu'il pleut. De chaque côté du tracé, des éclairages permettront une bonne visibilité pour les usagers et viendront enjoliver l'ensemble. L'objectif de la municipalité est de poursuivre la réalisation de cette coulée verte tout du long de la rocade, jusqu'en bordure de Seine. Elle rejoindra ainsi le chemin de halage et les Quais aux Vins. La coulée verte est un espace strictement



réservé aux piétons et aux cyclistes aménagé dans le cadre du plan d'urbanisme et qui s'inscrit dans un réseau de déplacements doux. Pour le moment, les à-côtés de la coulée sont dénudés, mais l'herbe repoussera et verdoyera de nouveau avec les beaux jours. Les membres du Comité consultatif, travaux et cadre de vie, fouleront cette coulée verte le 17 avril.

BRÈVES

Une aide aux vacances

En 2007, le Conseil général supprimait la prime de vacances et la prime de Noël destinées aux enfants (âgés de 16 ans maximum) de travailleurs privés d'emploi. En 2008 et en 2009 la municipalité a maintenu ces aides en prenant à sa charge la part départementale et a modifié les modalités d'attribution. L'âge maximum est ramené de 16 à 14 ans mais la situation des demandeurs d'emploi et des familles est prise en compte. Quant aux ressources, elles ne doivent pas dépasser les plafonds fixés pour bénéficier de la CMU. Pour 2010, la municipalité reconduit ces primes. Si la prime de Noël reste en l'état, la prime de vacances, elle, devra obligatoirement être utilisée pour l'inscription des bénéficiaires dans les dispositifs mis en œuvre par la ville : Centres de loisirs, séjours et mini séjours, etc.

Réduction de l'aide sociale

Le Conseil général va supprimer « l'allocation énergie ». Cette aide pour se chauffer, pouvant aller jusqu'à 189€ pouvait être attribuée, selon des critères de ressources, à des familles nombreuses, des personnes âgées et des personnes handicapées. Une centaine de personnes en bénéficiaient jusqu'alors. Pour l'hiver 2010/2011, cette allocation n'existera plus.

Motion contre motion pour les transports

L'opposition municipale a présenté au Conseil municipal du 1^{er} avril une motion sur la situation des transports. Pour l'opposition, « la situation des transports en commun est catastrophique à Limay », et notamment les moyens de transports en train (« matériel vétuste, retards fréquents, trains surchargés... »).

Un constat que partage la majorité municipale mais qui rappelle que la région est entièrement responsable des transports en Ile-de-France depuis seulement trois ans et qu'elle a fait plus durant ces trois années que les gouvernements durant 30 ans.

Quant à la situation des transports, les élus de la majorité la connaissent et réclament depuis des années que les transports publics soient plus performants et moins chers pour les usagers. En réponse, la majorité municipale a voté une motion qui rappelle les revendications dont les élus de la majorité sont porteurs pour les Limayens : unifier le zonage pour que ne subsiste que les zones 1-2 à 56 € mensuels. Assurer un cadencement sur la ligne Gargenville/Limay/Mantes, permettant l'accès aux trains directs Mantes/Paris Saint-Lazare. Assurer un effort de modernisation des infrastructures ferroviaires et des matériels en exigeant le concours financier de l'Etat qui n'a pas assuré ses engagements. Créer une nouvelle ligne entre Mantes et Paris Saint-Lazare. Enfin créer une ligne de bus Limay-La Défense. Cette motion sera envoyée au président de la Région.



Pour la sécurité des collégiens

Travaux de sécurisation rue des Hautes Meunières et rue Albert Thierry, passage notamment emprunté par les collégiens. Ces aménagements ont été réalisés par la ville à la demande de Madame Salet, principale du Collège. De nombreux aménagements pour sécuriser les piétons ou pour ralentir la vitesse n'ont de réelle efficacité qu'à condition que les automobilistes fassent preuve de prudence et réduisent leur vitesse.



Construction d'un restaurant scolaire

En cours de démolition, une vieille bâtisse située au numéro 13 de la rue Jules Ferry. Démolition qui laissera place à la construction du futur restaurant du groupe scolaire Jules Ferry/Zulmée Carlu. Ce restaurant scolaire, d'une surface de 250 m² pourra accueillir au total 150 enfants. Il comprendra une salle de restauration pour les enfants de maternelle et une pour les élèves des classes élémentaires. Pourvu d'un office, l'équipement se composera également, à l'étage, de deux salles dédiées aux activités des écoles. Les enfants seront associés à la



décoration de ce nouvel équipement et la fresque réalisée par l'école Jules Ferry lors du bicentenaire de la Révolution sera apposée au bâtiment. Fin des travaux : premier semestre 2011.



Mesures d'exposition aux champs électromagnétiques

ESoucieuse de s'assurer que les antennes relais respectent les normes en vigueur en terme de champ électromagnétique, la ville a demandé aux opérateurs de téléphonie mobile de faire procéder à des séries de mesures par des bureaux indépendants d'expertises. Trois séries de mesures ont été effectuées en décembre et janvier sur le secteur de la rue du Commandant Bouchet et sur le secteur de la rue du Vexin / allée du Bel air, tant en extérieur qu'en intérieur (particulier, école, crèche). Les trois séries de mesures effectuées arrivent aux mêmes conclusions : « le champ électrique moyen total est inférieur au niveau de référence, la valeur limite est respectée ». Pour en



savoir plus : les rapports d'expertise sont consultables sur demande auprès de la direction générale des services de la ville sur rendez-vous : 01 34 97 27 53 et sur les sites Internet : www.anfr.fr www.afom.fr www.robindestoits.org



Donquichottesque

Aménagement paysager du rond-point, avenue Aristide Briand/ Edouard Fosse/rue du Vexin, réalisé par les services de la ville.



Rude hiver

L'hiver a laissé place à des chaussées affaissées et à de nombreux nids-de-poule que les services de la ville et la société Colas ont mis un soin à réparer. Peu



à peu les innombrables avenues, rues et d'impasses qui ont été détériorés par cet hiver interminable, redeviennent praticables.



Tribune pour supporters



Les travaux de la construction de la tribune pour le rugby au stade Auguste Delaune sont bien avancés. L'achèvement est prévu pour la mi avril.

La tribune pourra accueillir 150 personnes et comprendra un accès et des places pour personnes handicapées.

Au bout des Quatre Chemins

La municipalité a inscrit au programme des travaux 2010 la réfection de la rue des Quatre Chemins. Cette réfection comprend la partie allant de l'intersection de la rue du Cimetière à la rue de la Faïencerie. A la suite des travaux, la rue des Quatre Chemins sera mise en sens unique, dans la continuité de sa partie longeant le cimetière (l'entrée du cimetière et la salle municipale).

À l'intersection des rues des Quatre Chemins et du Cimetière, un plateau central surélevé réduira la vitesse. La ville profitera de ces tra-



voux de réfection pour améliorer l'éclairage public sur cette voie.



Parmi les projets et travaux prévus en 2010 :



Futur parking Abel Plisson

• L'extension du restaurant scolaire F. Buisson pour permettre la création d'une salle de restaurant pour le Foyer Marie Baudry et les employés communaux ; création d'une salle polyvalente pour le sport et construction d'un préau.

- La réfection de la rue des Quatre Chemins avec plateau central surélevé à l'intersection avec la rue du Cimetière.
- Le projet de création d'un parking de 29 places, rue Abel Plisson.
- La réfection du chemin de Gisors.
- La réfection de la rue des Sautilleux.
- La création de places de parking Avenue Edouard Fosse – près des commerçants récemment installés près du collège Galilée.
- Des aménagements de sécurité aux abords de l'école H. Wallon.
- La réfection d'une partie de la rue Clemenceau.
- Des aménagements pour la sécurité, rue Ampère
- La réfection des chaussées (tapis mince, ave-

nue Branly, boulevard Langlois, rue des Célestins, au carrefour rue des Regards et Moussets, etc.

- La réfection d'un trottoir rue des Fontaines Agnès.
- Des travaux dans l'ancienne bibliothèque pour accueillir la Maison De la Jeunesse (MDJ).
- La rénovation des sols du gymnase A. Delaune.
- La création d'une haie au complexe sportif A. Delaune.
- La réfection des terrains stabilisés des complexes sportifs des Fosses Rouges et de Guy Môquet.
- La finalisation de l'aire des gens du voyage.

Des déplacements conjuguant de nos enfants et l'environnement

« Car à pattes », c'est le nom du nouveau dispositif mis en place par la municipalité pour améliorer la sécurité des élèves. Ce procédé repose sur l'engagement d'adultes bénévoles et volontaires et permet de réduire l'usage de l'automobile, le stationnement et les encombrements aux abords des écoles. Une première expérimentation sera menée avec l'école Henri Wallon. Démarrage de « Car à pattes » : lundi 3 mai



« Car à pattes » est son nom. Plutôt que de le nommer Pédibus, qui est une marque déposée, les initiateurs de ce projet lui ont trouvé un nom original. « Car » pour bus et « pattes » parce qu'à pied. « Car à pattes » est une façon nouvelle d'aller à l'école en toute sécurité. Il s'agit d'accompagner chaque matin un groupe ou plusieurs groupes d'enfants qui font ou qui feront demain le trajet de chez eux jusqu'à leur école.

Un ramassage scolaire pédestre

L'opération n'est rien de moins qu'un « ramassage » scolaire d'enfants qui seront accompagnés, à pied, par des adultes volontaires, selon des itinéraires précis et balisés jusqu'à l'école Henri Wallon. C'est le même principe que pour les lignes de bus. Ce ramassage scolaire comprend donc des « lignes » bien définies, des points de regroupement, des arrêts et des horaires.

Trois cheminements ont été aménagés

Le premier part (départ) de la Place Robespierre, avec un arrêt rue Danton, un arrêt rue Marat, puis direction l'école H. Wallon. Le second part (départ) Place du Général de Gaulle, avec un arrêt rue Delestraint, puis en direction de l'école H. Wallon.

Un questionnaire adressé aux parents des élèves fréquentant l'école H. Wallon a permis de réaliser une étude sur 52 familles et 88 enfants et de dresser le constat suivant : sur 52 familles, 59% habitent à moins de 500 m de l'école, 23% habitent entre 500 m et 1000 m, 10% entre 1 km et 2 km. Sur 88 enfants, 46% se rendent à l'école à pied et accompagnés, 27% viennent seuls à pied et 27% viennent en voiture.

Un troisième cheminement part à l'angle de la rue Gracchus Babeuf et du Colonel Fabien. Ces cheminements sont balisés et bénéficient d'une signalétique comprenant des panneaux marqués d'un logo réalisé par un élève, le jeune Mouad, dans le cadre d'un concours. Un marquage au sol a également été réalisé.

Avec « Car à pattes » c'est la sécurité des déplacements

Il n'est pas inutile de souligner que 44% des accidents concernant les 9/12 ans ont lieu sur le trajet domicile – école. Si la mise en place

nt la sécurité ement



HORAIRE : 8 h 20

L'objet d'un travail en commun

L'idée du « Car à pattes » a d'abord été évoquée par le Comité consultatif sur l'école. Mais c'est le groupe de travail « Sécuriser le déplacement des élèves » œuvrant au sein du CLSPD (Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance) qui est à l'origine de ce projet et qui le met en place.

Font partie du groupe de travail « Sécuriser le déplacement des élèves », des associations de parents d'élèves, l'association d'animation du quartier du lycée (AAQL), l'équipe pédagogique de l'école, l'amicale de locataires de la Gare et la municipalité.

de ce dispositif est à l'évidence un bon moyen d'assurer une sécurité maximum à nos enfants, elle comporte bien d'autres avantages : elle évite les déposer-minute en voiture, résorbe la congestion automobile, voire les encombrements aux abords de l'école. Autre gain : moins de stress et d'énervement lorsque l'on fait le choix de conduire son enfant à l'école et que l'on est en retard...

Avantage physique

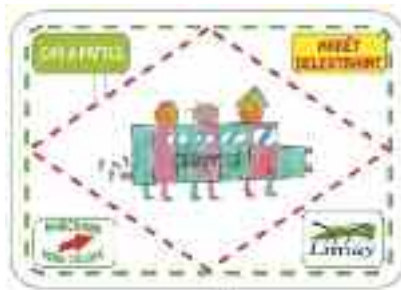
Les enfants qui étaient habituellement conduits en voiture, se mettent à pratiquer quotidiennement un effort en allant à pied jusqu'à l'école. Ce n'est pas négligeable sur la santé car le fait de marcher 5, 10 ou 15 minutes par jour peut contribuer à préve-

nir des risques d'obésité. De plus, en réduisant les trajets en voiture - domicile-école – « Car à pattes » favorise la diminution des pollutions atmosphériques et sonores, la réduction des émissions de gaz à effet de serre, cause du dérèglement climatique... « Car à pattes » respecte l'environnement.

« Car à pattes » favorise la diminution des pollutions atmosphériques et sonores, la réduction des émissions de gaz à effet de serre, cause du dérèglement climatique... « Car à pattes » respecte l'environnement.

Atout pédagogique

Enfin, « Car à pattes » permet l'apprentissage de l'autonomie et une meilleure appréhension des situations dangereuses. La circulation est dangereuse et les enfants n'en ont pas toujours conscience. Avec « Car à pattes », les enfants apprennent à évaluer les risques, à observer les règles de sécurité, la signalisation des panneaux routiers, etc. Prophétisons qu'ils de-



HORAIRE : 8 h 20

viendront des adeptes du déplacement en ville... des usagers privilégiant la marche pour des courts déplacements.

L'intérêt pour le dispositif : 58% des personnes interrogées se disent prêtes à accepter que leur enfant participe à ce dispositif. 67% des personnes seraient prêtes à accompagner à pied d'autres enfants que le leur.

Se connaître en marchant

« Car à pattes » apporte un plus sur le plan social, relationnel, humain.

Le fait que des groupes d'enfants soient encadrés par des parents permet

- 1) que des parents lient connaissance et,
- 2) que des enfants nouent de nouvelles amitiés lors du trajet, que des liens sociaux se nouent entre adultes et enfants, car la marche à pied, c'est bien connu, est propice aux échanges.

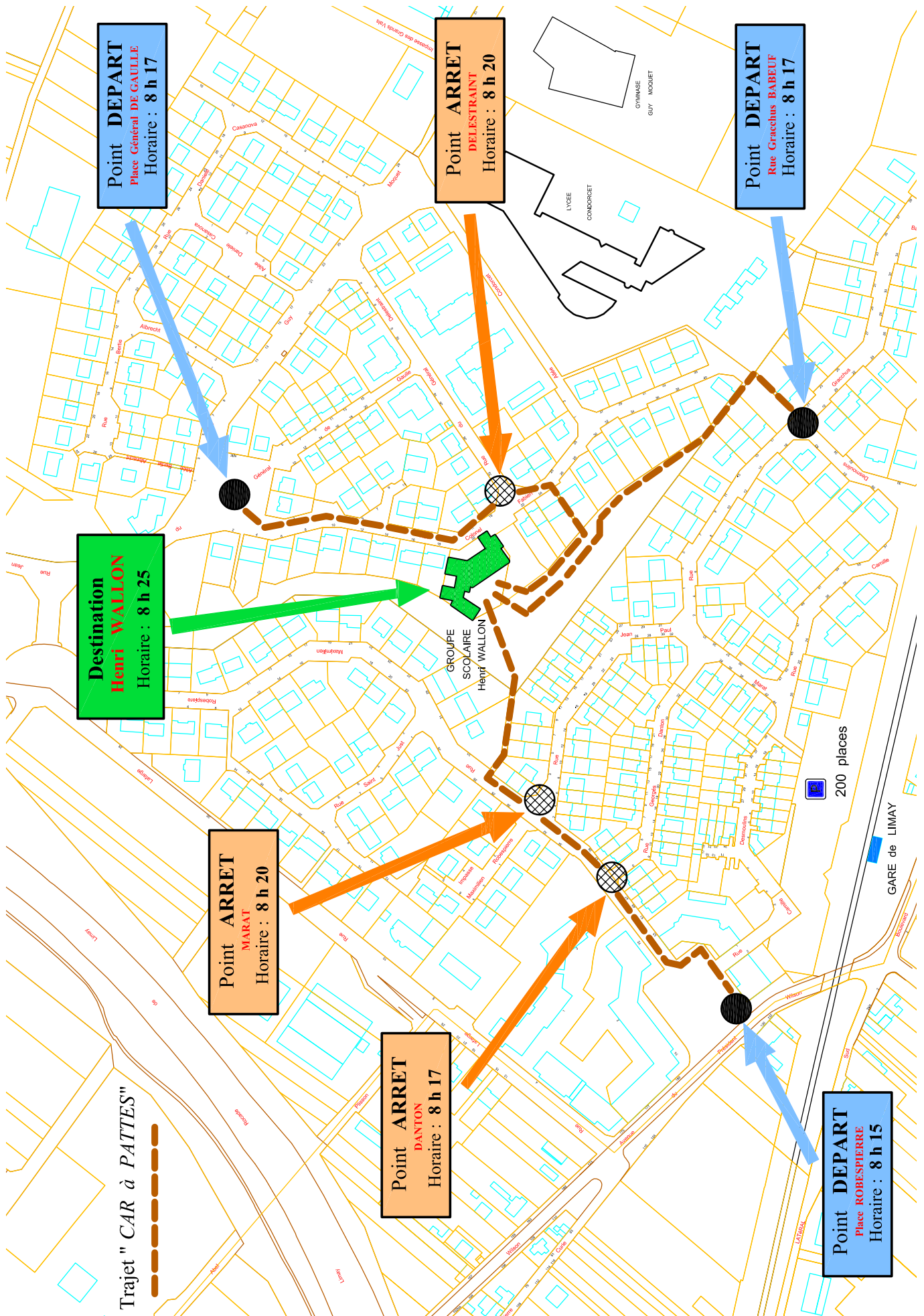


HORAIRE : 8 h 17

Une présentation du dispositif a eu lieu le 13 mars dernier à l'école H. Wallon.

Lors de cette rencontre dirigée par Eric Roulot, François Maillard, Conseiller municipal et Romain Laurens, coordinateur du CLSPD, un fort consensus s'est dégagé et 6 parents se sont portés volontaires pour assurer le fonctionnement du dispositif.

Rendez-vous le 3 mai à 8 h 15 !



L'ALJ Limay Rugby

40 fête
ses
ans

Les 22 et 23 mai 2010
au stade Auguste Delaune de Limay



Exposition

Samedi 22 mai 2010
à partir de 10h30

Tournoi de l'école de Rugby

A 14h30

Reprise du tournoi de l'école de Rugby
Match des cadets

Dimanche 23 mai 2010
A partir de 11h

Match du XV de la Présidente
vs XV de Francis
Match des Juniors

A 14h30

Match des seniors

Ambiance festive

Animations... musique... surprises

1970...
2010

Restauration
sur place

Les nuisances générées par GDE doivent cesser !

C'est ensemble que l'on contraindra GDE à respecter les normes environnementales. C'est le sens du courrier d'Eric Roulot adressé aux riverains de l'entreprise le 2 avril. Il faut rapidement que l'activité de GDE cesse de nuire aux riverains, aux habitants, aux salariés et à l'environnement de notre région.



Riverains et mairie, un objectif commun : mettre fin aux nuisances, Eric Roulot rappelle les actions entreprises par la ville et fait le point : « Je souhaite vous faire part des démarches engagées au sujet des nuisances produites par l'activité du broyeur de véhicules hors d'usage de l'entreprise GDE implantée sur le port autonome, territoire inscrit dans l'opération déclarée d'intérêt national et pilotée par l'Etat.

Vous avez été nombreux à interpeller les élus sur les désordres générés par l'activité de cette usine. Nous comprenons et partageons votre colère et nous serons à vos côtés dans les actions que vous conduirez dans le cadre de l'association en instance de création. Nous affirmons notre détermination à tout mettre en œuvre pour contraindre l'entreprise à réaliser les investissements et les contrôles nécessaires afin de mettre fin aux nuisances environnementales.

À notre initiative deux réunions se sont tenues en mairie sous la Présidence de M. le sous-préfet et de M. le Maire permettant d'avancer dans le bon sens. Les inspecteurs chargés du contrôle des installations industrielles ont procédé à plusieurs visites inopinées. La Préfète a posé de nouvelles contraintes et renforcer les mesures de contrôle.

La ville a sollicité un spécialiste pour renfor-

cer nos exigences dans le cadre des pouvoirs du Maire. Cet expert a une vision précise de l'activité des broyeurs installés en France, des différents acteurs de la filière de valorisation des métaux et notamment pour GDE des sites de Montoir de Bretagne, Salaise-sur-Sanne et Rocquancourt. Les premières comparaisons montrent qu'il est possible d'obtenir rapidement des améliorations notables. Par exemple, certains broyeurs ont les mêmes contraintes à respecter que les incinérateurs d'ordures ménagères pour les effluents gazeux, ce qui n'est pas le cas pour le site de Li-may.

L'urgence est double : d'une part exiger une dépollution complète préalable des véhicules hors d'usage avant leur broyage et d'autre part contraindre GDE à réduire les cadences de broyage pour optimiser le fonctionnement du broyeur. La recherche du profit maximal ne doit pas être la règle.

M. le sous-préfet a indiqué qu'il renforcera les contrôles sur les entreprises qui dépolluent les véhicules et GDE va installer une pré-déchiqueteuse qui améliorera le processus de broyage.

Notre objectif commun est de contraindre GDE à produire dans le respect des normes environnementales les plus strictes. Nous travaillerons avec les riverains et leurs représentants pour obtenir satisfaction ».

A retenir

- La municipalité réitère sa demande de création d'une CLIS (Commission Locale d'Information et de Surveillance) dédiée à GDE, comme il en existe une pour le site de Salaise-sur-Sanne (Isère).
- La municipalité a fait appel à des scientifiques, à des experts qui soutiennent par ailleurs des associations de défense de l'environnement. Conclusion des experts : des moyens existent pour que cessent les nuisances.
- Il faut que les contraintes réglementaires soient renforcées pour les fournisseurs de GDE et que leurs véhicules soient convenablement dépollués. La municipalité a proposé que les véhicules soient dépollués en amont par une entreprise d'insertion.
- Il est nécessaire que l'ensemble des riverains, des habitants et la municipalité conjuguent leurs efforts pour que GDE prenne toutes les mesures afin que cessent dans les meilleurs délais, les nuisances (odeurs, impacts sonores, rejets atmosphériques et dans la Seine).
- La municipalité soutient l'association nouvellement créée et l'appelle à travailler ensemble pour coordonner les contrôles et les actions.



La ville ira jusqu'à demander la fermeture de GDE si cette entreprise ne se met pas très rapidement aux normes les plus strictes

Des habitants de Limay ont manifesté samedi 10 avril pour dire « stop » à la pollution que génère GDE. A 10h40, avant que ne commence le Conseil municipal, Eric Roulot est allé à la rencontre des manifestants et leur a apporté son soutien et celui des élus de la majorité.



Après que le Conseil municipal l'ait élu premier magistrat de la ville, Eric Roulot a reçu une délégation des riverains à laquelle il a notamment déclaré que la ville ira jusqu'à demander à l'Etat la fermeture de GDE si cette entreprise ne se met pas rapidement aux normes.

Depuis des mois, les riverains et au-delà, de nombreux Limayens sont incommodés par les pollutions générées par l'activité de cette entreprise. Exaspérés, et il y a de quoi, par l'attitude de GDE qui, malgré les mises en demeure et les avertissements des pouvoirs publics, n'a encore rien mis en œuvre pour mettre un coup d'arrêt aux nuisances, une centaine de Limayens avait décidé de se faire

entendre pour exiger de l'entreprise qu'elle mette un terme à la pollution ! Comme l'a rappelé, Eric Roulot, fraîchement élu Maire de Limay, et qui a reçu une délégation des riverains ce 10 avril, la municipalité fait tout ce qui est en son pouvoir pour contraindre GDE à se mettre dans les « clous ».

La municipalité a décidé de travailler avec les riverains et l'association nouvellement créée pour obtenir de GDE une production sans bruit et sans odeur : sans émissions polluantes nocives pour la santé.

C'est possible, comme l'ont affirmé les scientifiques et les experts que la municipalité a sollicités. Et de rappeler que si la municipalité est pour l'emploi, cela ne peut être à n'importe quel prix.

En tout cas, pas au prix de la santé et de tant de désagréments au quotidien pour la vie des riverains et de l'environnement.

Enfin, Eric Roulot a déclaré que la ville ira jusqu'à demander à l'Etat la fermeture de l'entreprise GDE si celle-ci ne se met pas rapidement aux normes.



GDE pollue, mais d'autres aussi

La ville a été saisie de nombreuses plaintes portant sur des odeurs de souffre et de plastique brûlé, notamment aux abords du gymnase Guy Môquet et du lycée.

Dégazer ou brûler des déchets est interdit. Là aussi, la municipalité entend bien agir. Des règles et des procédures existent. Elles sont valables pour toutes les entreprises industrielles, artisanales et les gens du voyage. Une enquête est en cours pour déterminer l'origine des ces « nuages » de fumées nauséabondes et incommodantes qui ont déjà nécessité l'intervention des pompiers auprès de personnes ayant eu des difficultés à respirer.

Enfin, concernant les particuliers, un arrêté municipal interdit de brûler des herbes et des branchages.

Stop aux expulsions locatives !

Début mars, le Maire de Limay a pris un arrêté municipal interdisant les expulsions locatives pour les familles rencontrant des difficultés économiques et sociales sur le territoire de la commune. A Limay, ce sont 61 familles qui sont menacées d'une procédure d'expulsion. Quant au nombre de demandeurs de logement, il est de 540. La ville n'est pas épargnée par la crise sociale. Elle ne l'est pas non plus par l'existence de « marchands de sommeil » qui louent des taudis à des prix indécents. L'État, les régions, les départements et les communes doivent rapidement mettre en œuvre des politiques qui permettent à tous d'avoir un toit décent. Il faut passer d'une nécessité à un droit !

Rencontre pour l'emploi

Le Service Jeunesse a organisé pour la seconde fois en direction des jeunes, un Forum/Rencontre sur l'emploi et l'entreprise, le mercredi 10 mars. 70 jeunes ont répondu à l'invitation. Avec ce type d'initiative, le Service Jeunesse souhaite répondre à des besoins en termes d'emplois formulés par les jeunes fréquentant la MDJ. La présence de nombreux partenaires (Mission locale, école d'infirmière de Mantes-la-Jolie, la Chambre de Commerce et d'Industrie, Ampliétude, le Greta, CIO, ADHAP, Maison de l'Emploi de Magnanville, etc.) a permis à quelques jeunes d'être orientés et conseillés sur les métiers, les formations ainsi que sur les parcours scolaires.



Réhabilitation du foyer AFTAM

Le foyer AFTAM va faire l'objet d'une grosse opération de réhabilitation. Coût des travaux : plus de 8,2 millions d'euros. La première phase des travaux du foyer AFTAM « les genêts », situé au n° 15 de la rue de la Chasse, vient de commencer. Cette restructuration importante vise à améliorer sensiblement le confort des résidents. Au lieu des 212 chambres actuelles, 195 logements individuels et autonomes seront créés et bénéficieront d'un conventionnement APL (les résidents seront soumis à une redevance – un loyer – en fonction de leurs ressources). Le bâti qui en a bien besoin, sera mis



aux normes. Les futurs espaces collectifs, outre deux ascenseurs, comprendront une infirmerie, une salle de sport, une salle polyvalente (une salle de réunion), une salle de jeux et une laverie ainsi des locaux administratifs. Durant les travaux, les résidents sont amenés à déménager et seront relogés définitivement une fois les logements réalisés. Tout au long des phases successives des travaux, les résidents seront aidés, informés et accompagnés. 1ère phase des travaux : mars 2010. 2^e phase : juin 2011. Fin des travaux : octobre 2012.



Réhabilitation des Croms

Les habitants s'impatientent puisque les débuts des travaux avaient été annoncés pour 2009. Le programme de réhabilitation des 144 logements de la Résidence des Croms de l'Opievoy prévoit la réfection des logements, des parties communes et des façades et du bâti, mais également de « résidentialiser » cet ensemble de logements. La « résidentialisation » consiste à matérialiser les limites de propriété du do-

maine public. Les travaux consistent également à sécuriser les accès et les parkings, à reprendre les plantations et à refaire l'éclairage extérieur, etc. La réfection des voies et la mise en place du tri sélectif sont également au programme de ces travaux dont le coût estimatif est d'environ 5 millions d'euros. La commission d'appel d'offres s'est réunie au mois de mars 2010. Les travaux ne pourront réellement commencer qu'en septembre 2010.





Des maisons en accession sociale et des logements pour les personnes âgées



C' est un projet que la ville avait à son programme municipal. Il sera édifié près de la RPA, sur le terrain Lejosne, le long de l'Avenue du Stade et de la rue Jean Macé.

Cette opération immobilière pour laquelle la municipalité apporte des aides financières, offrira toute une gamme de logements. Le projet comprend 12 maisons de ville qui seront réservées à des personnes âgées. Afin de baisser le coût des loyers, la ville apportera

195 000 € à la surcharge foncière, ce qui a pour conséquence de diminuer le coût de revient du m² construit.

A ces 12 maisons/logements, s'ajoutent 31 logements sociaux, en collectif (R+1+combles) qui seront gérés par le bailleur IRP, et 26 maisons en accession sociale à la propriété.

Pour ces 26 maisons, la ville apportera une aide de 4 000 à 5 000 € aux familles remplissant les conditions pour être propriétaires.



20 logements sociaux supplémentaires

A ux 187 logements sociaux actuels de la Soval, Résidence Robespierre (quartier de la Gare) viendront bientôt s'ajouter 20 nouveaux logements sociaux supplémentaires. La pose de la première pierre a eu lieu vendredi 2 avril.

En 2008, la Soval a réhabilité la Résidence Robespierre ainsi que celle des Corot (68 logements). Aujourd'hui, avec ces 20 logements, la Soval étend un peu plus son patrimoine et fait de ce bailleur l'un des plus importants de Limay, avec 546 logements au total.

Comme le soulignait Catherine Couturier dans le n°223 de Limay Informations, « Des villes refusent de construire des logements sociaux malgré la loi SRU qui leur impose d'en avoir 20%. Ces villes préfèrent payer l'amende et faire le choix de programmes favorisant la spéculation financière. Ce n'est pas le choix



que nous faisons à Limay ».

Limay compte 36,65 % de logement sociaux. La ville compte 5901 habitations, dont 5536 résidences principales (3189 maisons et 2674) appartements. Le nombre de logements sociaux – qui ne sont pas tous des appartements – est de 2163 (hors le foyer AF-TAM).

BRÈVES

Séjour

Le CCAS organise un séjour pour les seniors, du 29 mai au 5 juin à Agay dans le Var, dans la belle résidence « La Baumette ». Renseignements au 01.34.97.27.27.

L'été ensemble se prépare

L'opération « passons l'été 2010 ensemble » s'annonce radieuse. Les services municipaux concoctent actuellement un programme d'activités et de loisirs qui devrait satisfaire un maximum d'enfants, de jeunes et de familles. Il y en aura pour tous les goûts. La présentation des activités prévues dans les centres de loisirs, la Maison de la Jeunesse ainsi que les destinations (séjours et demi séjours) aura lieu le jeudi 20 mai, salle municipale, à partir de 18h00.

Pour 2010, c'est le système de pré-inscriptions qui a été retenu pour l'ensemble des offres municipales. Les services étudieront ensuite les demandes des familles et elles seront informées par courrier.

Écoutez le site de la ville

Le site Internet se met au son. À la vocalisation. À compter du 15 avril, le site officiel de la ville Limay : www.ville-limay.fr sera muni d'un système de vocalisation.

Vous pourrez écouter les informations et l'ensemble des articles. Une voix féminine lit pour vous les articles en ligne. Ce système s'inscrit dans la volonté d'offrir aux non-voyants, aux déficients visuels mais aussi aux personnes âgées une meilleure accessibilité. C'est aussi un confort pour tous ceux qui préfèrent écouter et se reposer les yeux.

Faire du 27 mai, une journée de la Résistance !

La municipalité veut faire du 27 mai, une journée nationale commémorant la Résistance. Le 27 mai 1943, en pleine guerre, était créé le Conseil National de la Résistance (CNR) sous l'égide du Général de Gaulle et de Jean Moulin. La délibération a été votée à l'unanimité.

Symbole de l'unité résistante et combattante, de la mobilisation contre le fascisme, le racisme et l'extermination, le CNR élaborera un projet visionnaire sur le plan des libertés publiques, de la démocratie et du progrès social. Programme qui allait, au sortir de la guerre, poser les fondements de la reconstruction de la France et permettre des avancées sociales considérables.

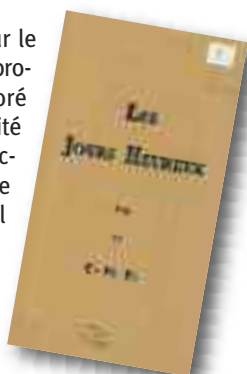
Se souvenir du CNR

C'est aussi ce document qui prévoyait le droit de vote des femmes. Au moment où les témoins de cette époque sont de moins en moins nombreux, il est important de perpétuer le souvenir de ceux qui ont sauvé l'honneur de la France et participé, au péril de leur vie, aux côtés des forces alliées, à la Libération de la France et de l'Europe. Pour toutes ces raisons, le Conseil municipal propose donc que la journée du 27 mai fasse désormais l'objet d'une commémoration nationale comme « journée de la Résistance ».

« Les jours heureux » ou le Programme du Conseil National de la Résistance.

Il y a 67 ans, le programme du Conseil national de la Résistance (CNR), destiné à définir la politique de la France au lendemain de sa Libération, voyait le jour. Un programme qui mènera le pays vers la modernité.

Le CNR voit le jour le 27 mai 1943. Son programme fut élaboré dans la clandestinité et à la barbe de l'occupant et adopté le 15 mars 1944. Il sera diffusé clandestinement sous le titre « les Jours heureux ».



C'est sous cette couverture trompeuse que paraît pour la première fois, le 24 mars 1944, dans la clandestinité, le programme du Conseil national de la Résistance.



Le Conseil national de la Résistance à la Libération

du CNR est à l'origine de nombreuses conquêtes sociales, économiques et démocratiques : la Sécurité sociale, les retraites généralisées, les grands services publics (EDF-GDF, les nationalisations, la filière nucléaire, l'aéronautique, les comités d'entreprises, le droit au travail, le droit à la culture pour tous, la liberté de la presse, etc. Programme qui va faire de la France le pays le plus avancé sur le plan social et culturel... Au sortir de la guerre, le choix fut fait et de reconstruire le pays et de le porter à la pointe du progrès économique et social. Résolument tourné vers la justice sociale, le programme du CNR est

consubstantiel aux « trente glorieuses ». En un mot, il a fait la richesse du pays tout en permettant le développement social.

Pourquoi la date du 27 mai ?

C'est le 27 mai 1943 qu'eut lieu la première réunion clandestine du Conseil de la Résistance et qui allait donner naissance au CNR (du Conseil National de la Résistance). 18 personnes représentant les différentes organisations de la résistance participèrent à cette réunion qui se tint au 48 rue du Four à Paris (6^e Arr), sous la direction de Jean Moulin.

Le programme du CNR l'aboutissement d'un rapport de forces favorable au monde du travail

Le CNR, rassemble alors les mouvements de résistance (résistance de l'intérieur et de l'extérieur, FFI, FTP, Force Françaises Libres, maquisards du Vercors et des Glières), les syndicats (CGT et CFTC), mais aussi les partis et tendances politiques (Parti communiste, Parti radical, Parti socialiste, Démocrates populaires, Alliance démocratique et Fédération républicaine) en lutte contre le régime de Vichy et l'occupant allemand.

La pose de la première pierre a fait l'événement !

8 avril 2010 a eu lieu la pose de la première pierre de la future station d'épuration du SMARD (Syndicat Mixte d'Assainissement de la Rive Droite). Elle a rassemblé beaucoup de monde, des responsables d'entreprises mais aussi de nombreuses personnalités politiques locales.



La cérémonie de la pose de la première pierre de la future station d'épuration du SMARD de Limay s'est déroulée en présence de Djamel Nedjar, Président du SMARD et Maire adjoint, Jacques Saint-Amaux, Conseiller général et pour lequel c'était sa dernière inauguration en tant que Maire de Limay, Mme Cécile Dumoulin, députée de la circonscription, M. Alain Schmitz, Président du Conseil général de Yvelines, M. Braye, sénateur et Président de la Camy, Mme Descamps-Crosnier, Conseillère régionale et M. Thierry Hégay, sous-préfet.

Tous les intervenants ont souligné l'importance d'un tel équipement et ont salué les choix faits par le SMARD de doter la ville d'une station qui allie la haute technologie aux besoins de préserver l'eau et l'environnement.

C'est en effet un immense chantier que la construction de la station d'épuration entreprise par le SMARD. Rappelons que la future

station d'épuration sera capable de revendre de l'eau traitée aux entreprises voisines très gourmandes en eau potable (ALPA consomme plus de 500 000 m³/an). Ce principe est devenu possible du fait de l'évolution des techniques de traitement des eaux usées qui permettent de rejeter une eau de qualité semblable à celle d'une eau de baignade pour les paramètres mesurés. Ce projet est aussi unique en France et présente de nombreux avantages

- une eau traitée moins coûteuse pour l'industriel.
- une recette supplémentaire pour le SMARD permettant de mieux amortir le coût de

la construction de la station (près de 18,5 m€).

- une ressource en eau préservée puisqu'on diminue sensiblement la consommation en eau potable.
- une eau traitée disponible à tout moment pour l'industriel même en période de sécheresse.
- l'octroi de subventions conséquentes de la part de l'Agence de l'eau, de la Région, et du Conseil Général.

De plus, une démarche Haute Qualité Environnemental a été mise en place pour la construction de cette station. Plusieurs dispositifs sont prévus : pompes à chaleur, panneaux photovoltaïques, réutilisation de l'eau de pluie pour les toilettes, pour l'arrosage, etc.

Ce projet n'est possible que parce qu'un certain nombre de conditions ont été réunies, et parmi lesquelles le choix fait par le SMARD de porter sous maîtrise d'ouvrage public la construction de cette station dans une logique de cohérence territoriale. Preuve, une fois de plus que le service public est capable d'innovation.



Lycéens et enseignants refusent la rentrée prochaine au lycée

Lycéens, professeurs et parents d'élèves et la FCPE se mobilisent contre la suppression de postes d'enseignants et les classes surchargées annoncées pour la rentrée 2010-2011.



Les conditions d'études risquent d'être dramatiques à la rentrée prochaine. En cause : la dotation horaire que se traduirait par des classes de 35 élèves en secondes générales et dans certaines classes de Bac Pro ainsi que la suppression de 4 professeurs (Français, mathématiques, histoire-géographie, sciences économiques et sociales). Cette réduction

de moyens aurait également comme conséquences, la suppression de l'option Grec et la disparition de la filière BEP, remplacée par un Bac Pro en 3 ans, modification qui ne permettrait pas d'accueillir tous les élèves de BEP de cette année. Ces perspectives sont suffisamment graves pour que la FCPE ait lancé une pétition et interpellé les élus de la région.



sent les conditions ycée Condorcet

Le Maire fut le premier à réagir et à soutenir l'action entreprise par les parents, la FCPE et les professeurs du lycée Condorcet. Dans un courrier adressé au Recteur d'académie, Jacques Saint-Amaux souligne l'aberration d'une telle réduction de moyens « *dans ce secteur géographique où 25% des jeunes sortent de leur scolarité sans diplôme* ». « *Est-il normal, poursuit-il, d'envisager des classes de 35 élèves alors que tout le monde sait que les conditions de réussite – si vous avez, comme le proclame le gouvernement, l'ambition de faire réussir tous les élèves – nécessitent au contraire plus d'enseignants et moins d'élèves par classe ?* » « *Est-il normal qu'au moment où chacun s'accorde à reconnaître qu'il y a un déficit de formation dans notre pays, on précarise l'enseignement secondaire ?* ».

Bien décidés à ne pas subir les restrictions annoncées, élèves et professeurs ont manifesté le 12 mars dernier. Ils ont reçu le soutien des élus et ont été accueillis sur le parvis de l'hôtel de ville par Eric Roulot et Catherine Coutrier.

Au lycée, on ne désarme pas. D'autres initiatives et actions sont prévues. Il faut que le Recteur revoie sa copie !

Manifestement, la politique du gouverne-

ment n'est que mépris pour l'éducation de nos enfants. De réforme en réforme, le gouvernement ne fait qu'affaiblir le système d'éducation et qu'accroître les inégalités. Il faut mettre un terme aux suppressions de postes (16 000 cette année) et réembaucher. Lorsque des milliards d'euros sont débloqués pour renflouer les banques et que la suppression de la taxe professionnelle est un cadeau fabuleux de 12 milliards d'euros fait aux entreprises en 2010, le bon sens voudrait que l'argent des contribuables aille en priorité à l'éducation ! L'Éducation nationale mérite mieux et notre pays doit y consacrer davantage de moyens. C'est une question majeure pour l'avenir de notre société. À l'heure où la connaissance joue un rôle croissant dans la société, la qualité du système éducatif est essentielle. Il doit permettre l'épanouissement et le développement des capacités de chacun. Il faut, c'est impératif, une école qui soit dotée de moyens pour faire réussir chaque jeune. C'est pourquoi le Maire et les élus de la majorité municipale, soutiennent l'action des parents d'élèves et des professeurs qui refusent les indignes conditions qui sont faites aux élèves de Condorcet.

Le site du lycée Condorcet :
<http://www.lyc-condorcet-limay.ac-versailles.fr>



Qui était donc Condorcet ?



Le 20 avril 1792, Condorcet présente à l'Assemblée nationale son projet d'instruction publique et laïque.

Il propose d'instituer une école primaire dans chaque village, puis un second et troisième degré d'enseignement jusqu'à 21 ans ainsi qu'une préparation à l'entrée à l'université. Il propose également des écoles spéciales d'apprentissage professionnel et une formation continue pour les adultes. Son plan d'instruction publique, sous-tendu par un souci d'égalité et de justice sociale, ne verra le jour que 100 ans plus tard sous la IIIème République. À l'Académie des sciences, Condorcet y répand « le venin de l'encyclopédie » Avec d'autres académiciens, il se charge de la réforme des poids et mesures, s'occupe de l'amélioration des canaux et de l'épidémie qui ravage le bétail dans le midi... Celui qui proclame dès 1791 la nécessité du régime républicain, lutte aussi contre les inégalités, se fait l'avocat des protestants et des juifs, revendique l'égalité des sexes et la fin de la traite des Noirs. Dans les salons, on l'appelle le « bon Condorcet ». Mlle de Lespinasse dit de lui : « cette âme, calme et modérée dans le cours ordinaire de la vie, devient ardente et pleine de feu s'il s'agit de défendre les opprimés, ou de défendre ce qui lui est plus cher encore, la liberté des hommes et la vertu des malheureux ». Lui qui n'eut foi qu'en la science et au progrès de l'Humanité et qui fit sans répit la guerre à l'ignorance, est emporté dans la tourmente. Marie Jean Antoine Nicolas de Caritat, marquis de Condorcet, meurt le 29 mars 1794. Il n'avait que 51 ans.

Résultats des élections régionales des 14 et 21 mars 2010, sur L

RESULTATS DES ÉLECTIONS RÉGIONALES DU 14 MARS 2010																
	INSCRITS	VOTANTS	NIUS	EXPRIMÉS	Changer pour mieux vivre en Ile de France	Liste Lutte Ouvrière soutenue par Ariette Lagullier	Liste Front National avec Le Pen pour l'Ile de France	Europe Écologie Région Ile de France avec Daniel Cohn-Bendit Eva Joly	Liste Démocrate et Citriste conduite par Alain Dolium soutenue par François Bayrou	Alliance Écologiste indépendante soutenue par Patrice Brevet et Antoinette Maeschler	Ensemble pour des régions à gauche, écologiques et citoyennes, présentées par le Front de Gauche	La Liste Chrétienne	Huchon 2010 La Gauche pour l'Ile de France	Rassemblement gauchiste indépendant Debout la République	Tout changer rien lâcher liste présentée par le NPA et Olivier Besancenot	Emergence
LIMAY																
BV 1 Hotel de Ville	883	352	11	341	70	3	47	44	9	1	62	1	82	7	11	4
BV2 Rest F Buisson	940	364	13	351	59	4	49	33	9	8	50	5	101	11	20	2
BV3 Mat J Macé	794	349	10	339	63	2	61	37	11	6	62	4	76	5	12	0
BV4 Zulmée Carlu	568	250	8	242	78	1	39	20	7	4	20	0	54	12	7	0
BV 5 M. Montessorif	857	299	12	287	22	7	21	32	8	6	59	6	98	7	18	3
BV 6 Bois aux Moines	911	319	7	312	55	7	38	30	7	6	74	5	63	6	19	2
BV 7P. Kergomard	955	307	8	299	45	11	44	32	9	2	41	2	74	9	25	5
BV 8 H Wallon	622	193	7	186	17	3	25	12	4	4	40	4	65	4	5	3
BV9 Hauts de Limay	578	224	5	219	46	4	34	28	8	2	27	9	48	3	9	1
BV10 Rest J Macé	714	279	9	270	49	2	41	21	3	4	42	2	87	6	8	5
BV11 Jules Ferry	725	308	8	300	82	2	31	39	5	7	43	4	65	7	13	2
BV 12 Rest H Wallon	699	194	8	186	26	2	18	27	8	4	23	0	52	3	19	4
SOUS TOTAL	9246	3438	106	3332	612	48	448	355	88	54	543	42	865	80	166	31
POURCENTAGE					18,4%	1,4%	13,4%	10,7%	2,6%	1,6%	16,3%	1,3%	26,0%	2,4%	5,0%	0,9%
CANTON																
Bruel en Vexin	442	202	9	193	82	0	19	45	5	5	2	2	17	10	6	0
Drocourt	336	162	12	150	46	3	18	20	5	2	12	0	39	3	2	0
Follainville - Denmont	1201	573	26	547	162	5	90	76	14	11	27	5	110	27	20	0
Fontenay Saint Père	831	382	7	375	97	5	46	68	22	8	25	5	76	19	4	0
Gargenville	4989	1963	80	1883	480	14	322	204	73	24	74	9	557	57	65	4
Guernes	631	303	8	295	96	3	44	46	9	6	12	1	63	8	7	0
Guitrancourt	452	190	7	183	66	1	30	32	5	0	5	2	29	8	5	0
Issou	2647	961	26	935	178	12	150	125	37	12	56	6	272	42	40	5
Jambville	534	290	6	284	88	0	26	59	4	5	17	4	62	12	7	0
Juziers	2498	1131	35	1096	329	10	157	184	43	24	37	9	225	40	38	2
Lainville	635	310	3	307	104	3	41	44	7	11	3	2	67	17	8	0
Limay	9246	3438	106	3332	612	48	448	355	88	54	543	42	865	80	166	31
Montalet le Bois	233	113	5	108	34	0	17	12	5	3	2	1	23	8	3	0
Oinville sur Montcient	829	428	11	417	127	6	62	77	11	10	14	4	72	19	15	0
Porcheville	1496	657	19	638	157	2	127	86	21	11	36	4	148	19	25	2
Sailly	263	131	6	125	51	0	18	12	5	3	1	0	27	5	3	0
Saint Martin la Gareine	616	297	10	287	88	4	54	39	15	2	10	1	52	15	7	0
SOUS TOTAL	27879	11531	376	11155	2797	116	1669	1484	369	191	876	97	2704	389	421	44
POURCENTAGE					25,1%	1,0%	15,0%	13,3%	3,3%	1,7%	7,9%	0,9%	24,2%	3,5%	3,8%	0,4%

Comunes Limay et le Canton

RESULTATS DES ÉLECTIONS RÉGIONALES DU 21 MARS 2010						
	INSCRITS	VOTANTS	NULS	EXPRIMÉS	Changer pour mieux vivre en Île de France	Huchon 2010 La gauche pour l'Île de France
LIMAY						
BV 1 Hotel de Ville	883	382	18	364	131	233
BV2 Rest F Buisson	940	386	25	361	128	233
BV3 Mat J Macé	794	367	21	346	121	225
BV4 Zulmée Carlu	568	292	25	267	149	118
BV 5 M Montessori	857	352	24	328	72	256
BV 6 Bois aux Moines	911	323	22	301	88	213
BV 7-P. Kergomard	955	352	25	327	92	235
BV 8 H Walton	622	246	12	234	46	188
BV9 Hauts de Limay	578	237	14	223	87	136
BV10 Rest J Macé	714	307	21	286	91	195
BV11 Jules Ferry	725	325	17	308	133	175
BV 12 Rest Henri Wallon	699	233	10	223	67	156
SOUS TOTAL	9246	3802	234	3568	1205	2363
POURCENTAGE		41,1%	6,2%	93,8%	33,8%	66,2%
CANTON						
Brueil en Vexin	442	238	9	229	159	70
Drocourt	335	186	7	179	91	88
Follainville - Dennemont	1201	615	52	563	275	288
Fontenay Saint Père	831	408	23	385	190	195
Gargenville	4989	2120	147	1973	842	1131
Guernes	631	340	15	325	163	162
Guitrancourt	453	212	13	199	115	84
Issou	2647	1089	59	1030	396	634
Jambville	534	316	14	302	146	156
Juziers	2498	1196	63	1133	590	543
Lainville	635	349	14	335	204	131
Limay	9246	3802	234	3568	1205	2363
Montalet le Bois	233	127	9	118	69	49
Oinville sur Montcient	829	465	35	430	212	218
Porcheville	1496	713	36	677	308	369
Sailly	263	145	6	139	93	46
Saint Martin la Garenne	616	319	35	284	159	125
SOUS TOTAL	27879	12640	771	11869	5217	6652
POURCENTAGE		45,3%	6,1%	93,9%	44,0%	56,0%

Limitons les traitements chimiques

La ville de Limay mène depuis plusieurs années des actions pour la préservation et l'embellissement de l'environnement. Pour l'entretien des espaces publics, elle veut aller plus loin et recourir le moins possible aux produits phytosanitaires chimiques afin de préserver la ressource en eau.

Les services techniques et des sports ont déjà commencé à modifier leurs modes d'intervention sur les sites qu'ils entretiennent (espaces verts, massifs, terrains de sport, etc.) et limitent les traitements chimiques. Une option qui contribue à préserver l'eau quand on sait que les pesticides rejoignent les nappes phréatiques.

Consciente que des progrès restent à faire pour préserver l'environnement et respecter la législation en vigueur, la commune souhaite donc aller plus loin dans la gestion de ses espaces. La ville a pour ce faire mis en place en 2009, avec le soutien financier de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie, du Conseil général et le soutien technique des bureaux d'études Asconit Consultants et Sogreah Consultants, une nouvelle démarche de gestion : un plan de désherbage communal.

Qu'est-ce qu'un plan de désherbage ?

C'est une démarche raisonnée qui consiste à adapter le désherbage des espaces en tenant compte de l'usage et de la sécurité, tout en intégrant la préservation de l'environnement, et notamment de l'eau. Concrètement, certains espaces avec des plantations et du fleurissement nécessitent un entretien soutenu (ex : place de la Mairie, cimetière) pour des raisons d'esthétisme et de recueillement ; alors que d'autres espaces peuvent bénéficier d'un entretien plus souple, nécessitant un mode de gestion plus doux, plus respectueux de la nature sans utilisation de produits chimiques (ex : les squares, les cours d'école...).

Vous voulez en savoir plus, connaître les techniques pour éviter l'usage de pesticides, venez participer à la rencontre qui aura lieu le samedi 24 avril à 10h00 à la Médiathèque.



Les bonnes pratiques citoyennes

Et vous, pour l'entretien de votre jardin, utilisez-vous des pesticides ? Êtes-vous sûr de les utiliser en respectant toutes les règles d'usage de ces produits ?

Si vous jugez utile d'employer des pesticides (mais il vaut mieux tenter de s'en passer), quelques conseils :

- Choisir un produit adapté à votre besoin avec la mention « emploi autorisé dans les jardins » et lire attentivement l'étiquette du produit (conditions d'emploi, les risques y sont précisés).
- Mettre les équipements de protection mentionnés sur l'étiquette (gants, combinaison, lunette, masque).
- Respecter le dosage des produits (un surdosage n'est pas plus efficace mais est dangereux pour l'environnement) et, par exemple, un même désherbant n'aura pas le même dosage pour éliminer des plantes vivaces ou des plantes annuelles.
- Pendant la manipulation et l'usage du pesticide il ne faut pas manger, boire, fumer.
- Ne pas traiter à proximité des points d'eau, ni sur des surfaces en pente.
- Respecter un délai entre le traitement et la récolte au minimum de 48 heures.
- Après traitement, bien ranger les produits (dans leur emballage d'origine) et hors de portée des enfants et des animaux domestiques.
- Penser à l'élimination des emballages vides au cours de la dernière utilisation. Vider et rincer 3 fois les bidons, verser ce reliquat de produit dans l'appareil avant de pulvériser.



Les origines du chemin de fer à Limay

La ligne de chemin de fer a été inaugurée le 1^{er} juin 1892, puis électrifiée en 1967 seulement. Si Limay a aujourd'hui sa gare SNCF, cela est dû à une bataille homérique commencée dans les années 1880. C'est ce que nous raconte Roger Colombier, historien local.



« **E**n 1882, la Compagnie des chemins de fer de l'Ouest présente un projet pour la rive droite de la Seine. Les communes concernées l'acceptent. Ainsi, le Conseil municipal de Limay, le 9 juin 1882, vote-t-il à l'unanimité, « *considérant qu'il serait avantageux... pour le transport des produits maraîchers vers la Capitale.* »

Les prétentions territoriales de la ville de Mantes.

C'est ce que n'exprime pas cette délibération. Or, Mantes-sur-Seine a des vues sur Limay. Le 1^{er} octobre 1806, sa municipalité revendique le rattachement pur et simple du village à Mantes, car « *les communications et les relations commerciales entre la ville de Mantes et le village de Limay sont si naturelles et si intimes entre les deux pays, qu'ils ne peuvent pas se passer l'un de l'autre, que le village de Limay, qui n'est séparé de la ville que par*

le pont construit sur la rivière Seine, est, par sa proximité, un faubourg de Mantes ». Mais Mantes est déboutée.

« Six ans plus tard, autre prétention au sujet de l'île de Limay. Nouveau débouté. Alors, Mantes n'a de cesse d'édicter des arrêtés, interdisant le passage, par sa ville, des engrais pour les maraîchers de Limay. Et, avec l'implantation du chemin de fer, elle espère annexer tout ou partie du village, comme elle s'est appropriée une part de Mantes-la-Ville. (Mantes Station et ses alentours furent construits au départ sur cette commune). Et, bien plus tard, Mantes s'empare entièrement du village de Gassicourt. Mais Limay va conserver son autonomie et tout son territoire.

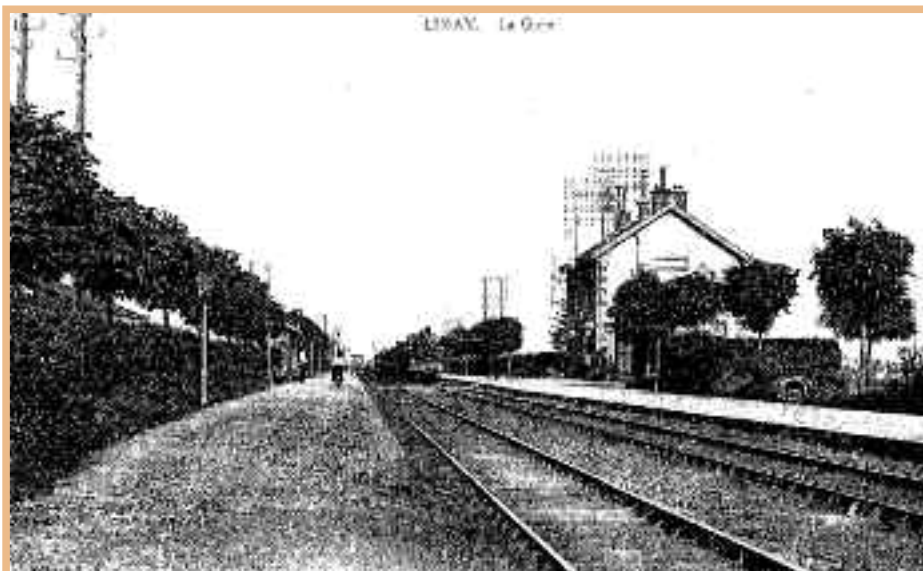
Le chemin de fer par la rive droite de la Seine.

Ce n'est que le 5 août 1885 que Jules Grévy,

Président de la République, promulgue la loi déclarant d'utilité publique, « *à titre d'intérêt général, l'établissement du chemin de fer d'Argenteuil à Mantes, par ou près Herblay, Triel et Limay.* » La concession est accordée à la Compagnie de l'Ouest, société à capitaux privés.

Les municipalités concernées sont donc invitées à statuer. Mantes est y favorable, pour les raisons exprimées ci-dessus. Mais, elle laisse entendre qu'une gare à Limay serait inutile. Elle espère aussi que cette nouvelle ligne, en désengorgeant celle passant par Poissy, entraînera vers sa cité un autre flux ferroviaire. Limay est évidemment favorable au projet, tout comme les communes du canton.

En ce qui concerne Limay, sa délibération du 14 février 1885 parle d'elle-même. Extraits : « *Considérant que la ligne de chemin de fer projetée est d'un intérêt incontestable pour les populations de la rive droite de la Seine. Que la commune de Limay est un centre relativement considérable de denrées alimentaires et que la grande partie de ces denrées doit s'expédier à grande vitesse. Que l'importation actuelle peut produire annuellement (chiffre non précisé) de wagons et l'exportation à (chiffre non précisé) wagons, sans compter l'exploitation d'un gisement considérable de pierres de construction d'une qualité remarquable. Que l'importation des engrais s'élève annuellement à 1 100 wagons et que ces engrais ne peuvent venir par Mantes, à cause d'arrêtés pris par cette ville. Que l'établissement d'une station à Limay serait pour les Communes de Porcheville, d'Issou, Fontenay St Père, Follainville, Guitrancourt, St Martin la Garenne, Guernes, Vétheuil, et celles échelonnées sur la route de Magny, un développement considérable pour leur commerce... Emet le vœu :*



1) que la ligne de chemin de fer projetée... soit déclarée d'utilité publique.

2) qu'une station soit établie à Limay, la commune prenant l'engagement d'acquiescer à ses frais les terrains nécessaires à l'emplacement de cette station.

Finalement, Limay obtint sa gare dans le tracé qui mesure exactement « 47 kilomètres et 723 mètres, de Mantes à Argenteuil. » Le 7 novembre 1885, se constitue une commission municipale chargée de résoudre les problèmes inhérents au tracé et aux expropriations qui en découleraient.

Concernant le tracé, le projet oblige à la suppression, à l'interception ou au remplacement des chemins ruraux des Grands vals, des Coutures, des Valéry et d'En bas, « par un chemin latéral partant du chemin vicinal de Porcheville à Limay, jusqu'à la Seine, sur une longueur de 900 mètres environ. »

Le Conseil municipal, du 4 août 1886, émet un avis défavorable « considérant que les chemins ruraux sont d'une utilité incontestable pour les cultures maraîchères qui demandent un grand soin, que leur suppression occasionnerait un préjudice par suite de la perte de temps occasionnée par les détours ». Mais cet avis est rejeté.

Les travaux.

Les travaux. Ils prennent du retard. Les Ponts et Chaussées imposent des normes restrictives à une compagnie ferroviaire plutôt soucieuse de rentabilité. Ainsi, est rejeté son projet de pont entre Mantes et Limay. *Le Journal de Mantes*, du 28 mars 1887, le relate : « Le tracé comprenait un pont en biais... Le Conseil des ponts et chaussées vient de le rejeter et demande à la Compagnie l'établissement d'un pont perpendiculaire sur la Seine.

Cette modification nécessite des nouvelles études, car elle oblige à faire décrire à la ligne des courbes de grand rayon pour entrer et sortir de ce pont. »

Cependant, malgré cela, le fait que le profil est une succession de petites montagnes russes, qu'il faut creuser des tunnels, lancer des ponts ou des viaducs, le 9 août 1890, un train d'essai roule sur la ligne. Le premier coup de pioche a eu lieu, le 7 mars 1888 dans la plaine de Limay, avec la jonction du chemin vicinal de Porcheville. A partir de là, le chantier se dirige vers Mantes ou vers Meulan. Les traverses sont fournies par la scierie d'Arsène Collet de Mantes-la-Ville. D'une carrière de Limay, dite « la Ballastière », est extrait du silex, pour ballaster la ligne.

Dans notre région, le plus grand ouvrage d'art est la traversée de la Seine en deux ponts se rejoignant sur l'île de Limay (côté Limay : 110 m en

3 arches ; vers Mantes : 165 m en 4 arches). La culée, côté Limay, est bâtie en mai 1889 ; le pont jusqu'à l'île est terminé le 24 novembre ; en décembre de cette année, le deuxième est achevé. Le pont d'Argenteuil rentre dans l'histoire.

La ligne est inaugurée le 1^{er} juin 1892.

Roulent sur la ligne des voitures à impériales, offrant 72 places (32 en bas, 42 à l'étage). Le 27 mars 1967, la ligne est électrifiée.

La gare de Limay.

C'est la deuxième gare en importance après celle de Mantes Embranchement. Elle s'étend sur 3 hectares. Elle comprend un bâtiment voyageur (salle d'attente, guichet, consigne à bagage) au rez-de-chaussée, à l'étage, le logement du chef de gare. Une aile s'accote au bâtiment, contenant la lampisterie, l'huilerie

La carotte fut réclamée

Pour la petite histoire, la municipalité de Limay demande la création d'un bureau de tabac en gare, le 12 août 1891, « ce qui rendrait un réel service tant à la commune qu'aux voyageurs. », car celui du village est à 1 600 m. Ce vœu est remis à l'ordre du jour par une pétition des employés de la gare, le 11 juin 1892

et un vestiaire. Le passage à niveau date de cette époque. De l'autre côté, se trouvent une halle marchandises, des quais à cet effet et un triage.

Sur l'architecture de la gare, par souci d'économie, la Compagnie de l'Ouest a copié celle établie sur la rive gauche de la Seine, quelques cinquante années auparavant. Elle a donc confié ces travaux à des ingénieurs du chemin de fer et non à des architectes patentés. Ce qui donne un air monotone à toutes les gares de la région.

Une tuilerie embranchée au rail, dès 1896.

C'est la plus ancienne des industries de Limay et la première, de toute la région, à s'être embranchée au chemin de fer. Elle appartient à la *Tuilerie des Cordeliers*, fondée à Mantes en 1868. En 1920, le propriétaire de la cimenterie de Dennemont la rachète, pour en faire des ateliers de construction mécanique spécialisés dans le matériel de cimenterie. En 1929, ils sont reconvertis en cimenteries sous le nom de *Ciments de Mantes*. Cela devient les *Ciments Lafarge* en 1960. Un train journalier de marchandises dessert, à l'aller comme au retour, tous les triages entre Mantes et Conflans-Ste-Honorine.

L'avenir de la gare.

L'instituteur public, chargé de rédiger une monographie communale de Limay, pour l'exposition universelle de 1900, écrit à propos du chemin de fer : « La ligne traverse le territoire dans la partie sud-est, après avoir franchi les deux bras de la Seine par deux magnifiques ponts de pierre. La station de Limay est située à 1 300 mètres du centre du bourg. Il est question d'ouvrir un boulevard planté d'arbres de la gare à Limay, ce qui donnerait une attraction et une promenade des plus agréables ». Les écrits de ce maître d'école datent de décembre 1899. Ils possèdent l'intérêt de donner un éclairage particulier sur Limay. Quant à nous, en ce début du 21^e siècle, pouvons-nous dire que le chemin de fer répond aux exigences de notre époque ? »

Banquet des anciens

Si les anciens furent à l'honneur, le Maire ne le fut pas moins. Après avoir chaleureusement salué les 378 convives rassemblés ce dimanche 7 mars au gymnase Guy Môquet pour le traditionnel « banquet des anciens », Jacques Saint-Amaux a réaffirmé que Eric Roulot poursuivra ce que Maurice Quettier et lui-même ont réalisé. De très nombreux anciens ont profité de cette joyeuse ambiance pour témoigner au Maire toute leur reconnaissance.



Dans son discours de bienvenue, Jacques Saint-Amaux a rappelé les grandes orientations pour 2010 et a martelé : « contrairement à ceux qui contestent notre gestion et qui aiment polémiquer pour se donner de l'importance, nous ne sommes pas dans l'attentisme ou dans l'expectative. Nous agissons au quotidien pour faire en sorte que nos services soient les meilleurs possibles. Nous mettons en œuvre une politique qui permet à chacun, quel que soit son statut social, de vivre paisiblement à Limay et de bénéficier de services de qualité.

« Nous venons de voter le budget 2010 et pour la 5^e année consécutive, nous n'augmentons pas les taux des impôts pour au moins deux raisons :

- 1) pour donner du pouvoir d'achat aux familles, et
- 2), parce la situation financière de la commune est saine après avoir bénéficié du développement économique. Ceci étant avec la disparition de la taxe professionnelle (qui nous a déjà fait perdre 500 000 € cette année), les finances locales risquent de connaître de fortes turbulences dans les années à venir. D'autant qu'à la suppression de la taxe

professionnelle s'ajoute la réforme des collectivités qui vise à museler les élus qui refusent d'appliquer la politique du Président de la République, celui-là même qui avait promis d'augmenter les retraites de 25% !

« La situation des collectivités locales, comme celle de notre pays qui subi une crise qui n'a pas fini de produire tous ses effets sur l'emploi, les entreprises, la vie des familles et qui menace l'existence même des services publics de notre pays, demande et demandera aux élus beaucoup de travail pour atténuer les conséquences désastreuses de la politique gouvernementale. » Et de conclure son discours par ces mots :



Il y avait au menu

Soupe Valleroise et ses amuse-bouches

Effiloche de jambon de pays

Croustillant de chèvre fermier à la poire

Perche rôtie au fumet de Sauvignon

Gigot d'agneau au cidre

Pommes de terre boulangère

Fagot d'asperges vertes

Fromages et sa salade

Pain aux noix

Framboise au coulis de fruits rouges

Café et son chocolat

Vins : Muscadet, Bordeaux, Eau de Source, Eau Gazeuse et une coupe de Champagne.

« cette journée n'est pas une cérémonie des adieux, car nous sommes appelés à nous revoir. ». C'est au son de l'orchestre que le banquet s'est poursuivi jusqu'en fin d'après-midi, au rythme de quelques pas de danse. Le Maire fut très sollicité. En effet, nombreux furent les invités de la municipalité à vouloir du Maire un autographe ou une dédicace, comme pour mieux se souvenir de tout ce qu'il a fait, pour les anciens comme pour les habitants dans leur diversité.

La longue marche



220 randonneurs ont participé à la 33^e « Marche Randonnée » organisée par l'Association du même nom, le 7 mars dernier dans le bois Saint-Sauveur. Ouvertes à tous, les diverses épreuves, 5, 10, 20 km, ont rassemblé tous les âges dans un même élan de ferveur.

Il y avait même lors de cette édition, des enfants de 2 ans et demi, de 3 et 4 ans.

La Marche Randonnée qui se termine par un repas au Centre de loisirs Edouard Fosse est



aussi un moment de grande convivialité. Prochain rendez-vous, le 6 mars 2011, même lieu, même endroit, le jour dit de la fête des mamies ! Une marche à ne pas louper !

Héros et héroïnes d'un jour



À Limay on ne rigole pas avec le Carnaval. C'est du sérieux. Du vrai. Cela ne s'improvise pas. À Limay, le Carnaval est une institution, un événement attendu qui se prépare en coulisses. C'est pourquoi, le Carnaval de Limay est beau. Encore plus lorsqu'il fait beau, comme ce fut le cas le 5 mars dernier.



Il y a 48 ans, le cessez-le-feu en Algérie



Le 19 mars 2010, au monument aux Morts à Limay s'est déroulée en présence d'associations patriotiques, la cérémonie du souvenir et de recueillement commémorant le cessez-le-feu en Algérie du 19 mars 1962. Eric Roulot et

Tristram Brams, représentaient la municipalité.

Il y a quarante-huit ans, le 19 mars 1962, étaient signés les « accords d'Évian ». Avec les accords d'Évian, s'amorce un processus qui mettra fin à la guerre d'Algérie – après huit ans de guerre – et qui devait aboutir, au mois de juillet suivant, à l'indépendance de l'Algérie.

Depuis 1963, le 19 mars est la date anniversaire du cessez-le-feu ayant mis fin officiellement à la guerre d'Algérie et en souvenir des 30 000 Français morts pour la plupart à l'âge de 20 ans en Algérie, au Maroc, en Tunisie et des victimes civiles de guerre d'Algérie et des conflits en Afrique du Nord. À ces victimes, il faut ajouter les 250 000 militaires qui sont revenus, malades, blessés et pour beaucoup, marqués dans leur chair

à jamais. Le 19 mars est donc la date historique, approuvée par 90,8% des français à l'occasion du référendum à l'initiative du Général de Gaulle, le 8 avril 1962.



Jeu social

Le jeu. Le jeu en famille et entre enfants. Rien de tel que le jeu pour apprendre. Apprendre à observer les règles et à se respecter. Le jeu peut aussi être l'occasion de belles rencontres. Un moyen de faire connaissance.

La semaine du jeu (la deuxième édition) s'est déroulée du 22 au 26 mars à la salle muni-



cipale et a rencontré un vif succès. L'initiative en revient au Service Enfance/Juvenesse, avec le concours de la Médiathèque et le soutien du Conseil général, de la Caf et du REAAPY.

1 300 enfants et 350 adultes au total ont participé à cette semaine : les assistances maternelles libérales, les crèches, les écoles, les familles et bien sûr, les enfants. Une semaine, au cours de laquelle, le fonctionnement d'une ludothèque fut présenté. Qu'est-ce qu'une ludothèque ? Une ludothèque



fonctionne sur le même principe qu'une bibliothèque. Les enfants et les familles peuvent y emprunter des jeux et jouer à la maison. Une ludothèque offre l'avantage de proposer un choix considérable de jeux. Des jeux originaux, rares et non moins intéressants et divertissants. Cette semaine ludique fut également marquée par une conférence sur « la ludothèque à la maison » à laquelle vingt personnes ont participé. Peut-être, l'idée d'une ludothèque a-t-elle fini par faire son chemin à Limay...

Mille mercis aux bénévoles des Restos du Cœur

La campagne d'hiver s'est achevée le 26 mars. Durant quatre mois, 39 bénévoles se sont mobilisés pour apporter aides et soutiens. Une aide alimentaire mais également une aide aux personnes (coiffure, places de cinéma, matériel et équipement, une centaine de jouets collectés au cours du spectacle « Le père Noël est un Rocker ») qui d'année en année sont de plus en plus nombreuses à se tourner vers les Restos du Cœur. Davantage encore qu'en 2009 ont été en effet les per-

sonnes seules (souvent âgées) et les familles ayant des enfants en bas âge à bénéficier de ces aides irremplaçables qu'apportent aux plus démunis les Restos du Cœur. Cette campagne aura vu le nombre de repas distribués, augmenter de 17%. C'était la 25^e campagne des Restos du Cœur. Lorsqu'il les créa, Coluche pensait que les Restos seraient nécessaires un an ou deux... En 2010, au plan national, 840 000 personnes sont aidées chaque jour. Depuis le 30 novembre 2009, les Restos ont accueilli



840 000 personnes chaque jour contre 800 000 l'an dernier. C'est le signe évident que la crise s'installe, et l'association doit faire face à des situations de plus en plus précaires et alarmantes. Au total, plus de 100 millions de repas auront été distribués dans le pays.

M. et Mme Vallée ont célébré leurs noces d'or le 27 mars 2010 en Mairie.

Laurette Jacqueline Dubois, épouse Vallée, est née le 17 novembre 1941 à Laigneville (Oise).

Raymond Norbert Vallée, est né le 5 février 1937 à Mantes-la-Jolie. Nous sommes en 1956. Laurette est vendeuse dans une crèmerie. Raymond est, lui, pâtissier. Tous deux travaillent dans 15^e arrondissement de Paris mais ne se connaissent pas encore. C'est la proximité de leur emploi qui contribuera à leur rencontre. Ils s'aiment. Mais avant de convoler en justes noces, comme beaucoup de jeunes de cette génération, il y a le service militaire. Raymond sert durant

28 mois et 15 jours en Algérie et en Allemagne. Les années passent et le grand jour arrive. Le 25 mars 1960 en mairie du 15^e arrondissement de Paris, ils se marient. Raymond et Laurette travaillent ensemble chez le même pâtissier. Ils s'installeront ensemble et ouvrent en 1964 leur première pâtisserie à Mantes-la-Jolie. Quelques années plus tard, ils s'installent à Pacy-sur-Eure – toujours comme artisans/commerçants – et prennent tous deux leur retraite en 1998. Depuis 1983, Raymond et Laurette vivent à Limay. Trois enfants sont nés de leur union indéfectible : Nobert, Alexandre et Ber-



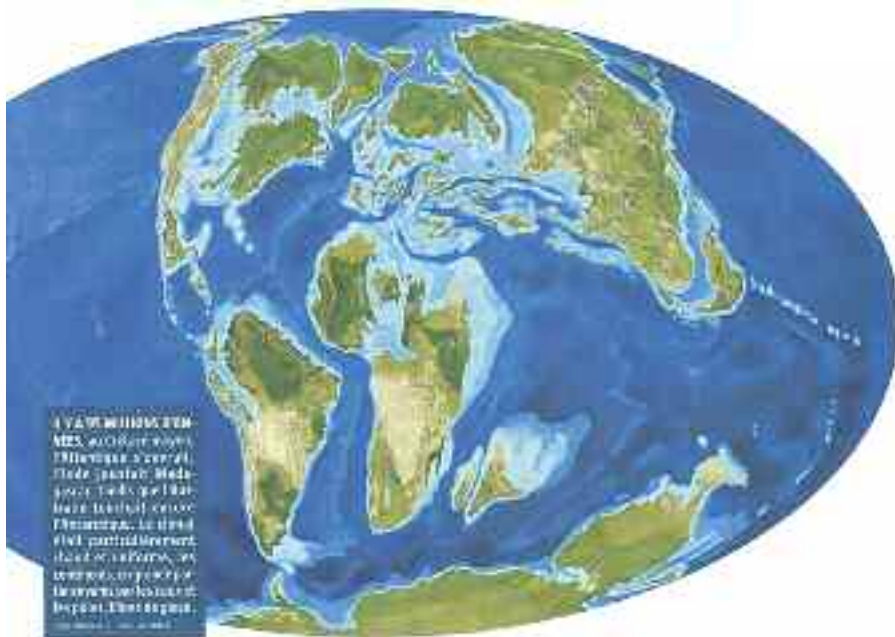
trand. Bertrand qui, le hasard faisant bien les choses, vient tout juste de se marier ce 27 mars 2010, en Mairie de Limay. Comme ses parents !

Les traces d'une longue histoire

Les carrières ont une excellente mémoire du passé géologique.

Il y a très longtemps, la mer recouvrait Limay. L'homme n'était bien sûr pas encore apparu.

De ces temps immémoriaux, les anciennes carrières ont conservé des fossiles, des roches, de la craie, du calcaire et de l'argile. Une manne qui sera exploitée beaucoup plus tard par l'homme, pour ses besoins.



Au crétacé moyen, l'Inde joutait Madagascar, tandis que l'Australie touchait encore l'Antarctique. En ce temps-là, le climat était chaud et les continents étaient encore en grande partie sous les eaux. Entre 80 millions et 40 millions d'années, des mers vont se succéder dans le bassin parisien et participer à la formation des roches.

On a donné des noms savants à ces mers et à ces périodes : de 83 à 70 millions d'années, c'est la mer du Campanien, d'une profondeur de 300 mètres qui dépose la craie. Craie composée de coquilles et d'algues microscopiques encore visibles aujourd'hui à condition de poser son œil sur un microscope. Entre -

55 et 51 millions d'années, c'est la mer Yprésienne qui se charge de déposer des argiles. Vient ensuite la mer du Cuisien qui, aux alentours de - 50 millions d'années, laisse des sables. Argiles et sables sont des sédiments provenant de l'érosion du Massif central. Enfin, entre 48 et 40 millions d'années, la mer du Lutétien nous lègue le calcaire.

C'est tout cela et bien des choses encore dont fourmillent les anciennes carrières quand on se donne la peine de l'explorer. Ce que font scientifiques et géologues, savants et passionnés amateurs. De cette longue histoire de la terre, les recherches géologiques menées dans la région du Mantois et à Limay nous of-





frent de remarquables découvertes et chefs-d'œuvre naturels.

Chaque strate est une richesse retraçant l'évolution de la vie

Les carrières ont conservé la mémoire de ces changements géologiques et climatiques. Ainsi a-t-on découvert des dents de requins mais aussi de nombreux fossiles datant du Lutétien. Le Lutétien s'étend de 48,6 à 40,4 millions d'années. Son nom est une référence à Lutèce (de Lutetia, nom latin de Paris). Cette période est très riche en invertébrés marins dans le bassin parisien (principalement des mollusques, coraux, oursins, etc. caractéristiques d'un environnement comprenant une mer peu profonde, soumise aux influences continentales dans un climat chaud et homogène.

Chaque période a laissé des formes de vie et des sédiments. Les sables, qui ont été déposés par la mer, jusqu'à Paris, contiennent des animaux fossiles. Les strates se sont superposées, mais chacune est spécifique : calcaire, sable, argile, craie. Sans parler des nuances et des couleurs... Toutes furent peu ou prou exploitées aux XIX^e et XX^e siècles.

Et ce fut la tuile

L'homme faisant feu de tout bois, il a puisé, pour ces besoins, ce que la nature lui offrait. L'argile servit d'abord à faire des briques et des tuiles. C'est ainsi que la première usine à Limay fut une tuilerie au XIX^e siècle. Elle appartenait à la « Tuilerie des Cordeliers, fondée à Mantes en 1868. Dans les années 1920, l'argile entre dans la composition du ciment. Vint la cimenterie de Dennemont qui racheta la tuilerie... En 1929, apparaît l'entreprise « Les Ciments de Mantes » avant de devenir « Les Ciments Lafarge » en 1960. Grâce à la voie de chemin de fer créée en 1892, l'activité cimentière va connaître de beaux jours. La production est de 140 000 tonnes en 1950 et de 420 000 t en 1970.

Le calcaire sert à Notre-Dame

Le calcaire du Lutétien a surtout servi à la construction d'édifices, comme Notre-Dame de Paris. Ce calcaire, on le trouve un peu partout dans les édifices et les murs de Limay, comme dans ceux de l'Église Saint-Aubin ou de l'ancien presbytère. Ils recèlent des potamidés fossilisés, c'est-à-dire, non pas des nymphes, mais des coquillages.

Vie et destin d'un site unique

La carrière a une superficie de 73 hectares. Elle a été creusée dans des formations tertiaires comprises entre 90 m et 128 m d'altitude. Elle présente 10 m d'argile et 19 m de calcaire grossier. C'est-à-dire une falaise. De 1929 à 1984, on y a exploité le calcaire et l'argile pour la cimenterie.

De 1984 à 1998, seules les argiles sont extraites pour la cimenterie de Cormeilles en Paris. En 1999, c'est la cessation l'activité industrielle. La société Lafarge écrete les falaises et végétalise l'ensemble pour le rendre conforme au paysage environnant. À partir de 1999, la ville se porte acquéreur du site, entame des démarches pour le classer et fait du site un lieu d'activité pédagogiques. La chouette chevêche qui nichait dans la falaise de calcaire peut dormir tranquille ! Elle est sauvée. Des visites à thème sont depuis organisées par la ville et par la Société d'Etude des Sciences Naturelles et du Vexin. En octobre 2009, le site est classé Réserve Naturelle Régionale.



Naissances

• DELATTRE Lucas	28/12/2009
• MAKWAKALA Michel	07/01/2010
• TARCHI Wahid o8/01/2010	
• BOUTRIG Yasmine	09/01/2010
• BEN ALI Youssef	19/01/2010
• PETILLAT Titouan	24/01/2010
• BENDAODIA Sajed	08/02/2010
• EL MAH Assya	13/02/2010
• AJELLAL Jad-Nawfall	14/02/2010
• HAMADI Noah	15/02/2010
• MASSET Alexandre	16/02/2010
• SAUGET Noa	17/02/2010
• DYAB Amin	18/02/2010
• ACHILE Yassine	22/02/2010
• HUET Ena	22/02/2010
• DOS SANTOS Delinda	23/02/2010
• YAZLI Ugur	25/02/2010
• PUCHET Charlène	27/02/2010
• EL BAKDOURI Djena	28/02/2010

• TOURGIS Naël	28/02/2010
• BOTOKET Orlane	01/03/2010
• SICARD Anouk	05/03/2010
• FAIJAN Thaïs	06/03/2010
• RANJITHKUMAR Skyla	06/03/2010
• HARDY Mathis	09/03/2010
• KOUFIYA Kheny	09/03/2010
• WINTERSTEIN Cheylli	11/03/2010
• LOYAN Ethan	21/03/2010
• LOYAN Raphaël	21/03/2010

• SAROUR Brahim et NICHANE Rachida	20/03/2010
• AMANOUS Khalid et HICETTE Céline	23/03/2010
• VALLEÉ Bertrand et GRANDGERARD Anaïs	27/03/2010
• GUENGOU Brahim et BELMAHDI Mounia	27/03/2010

Mariages

• KKOUCIH Nor Ssalam et AMZIL Touria	15/02/2010
• DAAIF Lahoucine et MOUADEN Maryem	20/02/2010
• CHÂABANI Abdelmajid et MADDELEIN Isabelle	20/03/2010

Décès

• MASSAMBA Daniel	09/02/2010
• FORÉ veuve LEGAY Marie	16/02/2010
• CHIKH veuve DOUZI Amaria	17/02/2010
• LE TIRILLY veuve MICHEL Marie	27/02/2010
• RIOU Fernand	04/03/2010
• GEOFFRE Pierre	29/03/2010



Vente d'un pavillon par la Commune

La Commune de Limay vend un pavillon situé au **5 bis avenue du Président Wilson**, d'une superficie de **70 m²** sur un terrain de **154 m²**, élevé sur cave comprenant un rez-de-chaussée divisé en salle de séjour et cuisine. Un étage divisé en deux chambres. Un grenier au dessus couvert en tuiles.

Un bâtiment d'une pièce et resserre + cour privative et garage. Chauffage au gaz.

La mise à prix est fixée à 150 000 €, plus frais de notaire (l'acte authentique de vente sera dressé par l'office notarial de Limay).

Ce pavillon pourra être visité le **mercredi 12 mai** et le **vendredi 14 mai 2010 de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h 30** ainsi que le **samedi 15 mai 2010 de 9 h à 12 h**.

Le règlement de la vente est gratuit et peut être retiré à l'accueil de la Direction des Services Techniques – 80 rue des Coutures ou par demande faite par fax au 01 34 97 27 49
Celui-ci sera alors adressé par courrier simple

Les offres devront être adressées à la Mairie de Limay, avant le 2 juillet 2010 et devront être présentées sous enveloppe cachetée comportant les mentions suivantes :

MAIRIE DE LIMAY

Monsieur le Maire
Direction des Services Techniques / Service Foncier
80 rue des Coutures – 78520 LIMAY

Acquisition du pavillon situé au **5 bis avenue du président wilson**. Ne pas ouvrir
L'offre la plus élevée sera retenue.

Pour tous renseignements : **contacter la Mairie**
Service Foncier au 01 34 97 27 28

BéaCoiff'

Coiffeuse à domicile,
homme, femme et enfant.

Tous styles de coiffures.

Sur rendez-vous au **06 15 35 73 29**

ÉLECTRICITÉ SERVICES

Spécialiste du Particulier.
Installation Neuve et Rénovation,
Dépannage et Entretien

Intervention pour panne dans la journée

M. Pautrat Jean-Michel
2 rue du Clos des Prés

Tél. : 01 34 78 69 64/ 06 62 36 78 68

Nouveau
restaurant/hôtel

« Le Poveiro »

vient d'ouvrir ses portes.
Situé au 1 avenue du Président Wilson,
"Le Poveiro"

propose une cuisine traditionnelle portugaise.

L'hôtel "Poveiro"

propose également des chambres.

Pour tout renseignement contacter le **01 30 92 06 12**



Un salon de coiffure

« ERIKEL »

vient d'ouvrir ses portes au
26 de rue de Paris en Centre ville

Ouvert du mardi au vendredi,
de 9h00 à 19h00
et le samedi de 9h00 à 18h00

Tél. : 01 34 77 20 90

Remise de 15% aux personnes travaillant sur le territoire de la commune.



Nouveau salon
de coiffure

Le « quotient familial » est au cœur de notre politique sociale

Disons-le d'emblée : la politique sociale mise en œuvre à Limay n'exclue personne. Pour le dire autrement, elle profite à tous les Limayens, quelle que soient leurs ressources. Le quotient familial est à ce titre emblématique et illustratif. Il est à la fois solidaire, juste et proportionnel aux moyens dont dispose chaque famille.

L'instauration du quotient familial (le QF qui aujourd'hui comprend 9 tranches) permet en effet à toutes les familles de payer les services municipaux en fonction de leurs ressources réelles et du nombre de personnes à charge. Avant tout social, il vise à aider les familles les plus modestes. Néanmoins, les familles les « plus aisées » ne paient pas le coût réel du service rendu. En d'autres termes, toutes les familles, quels que soient leurs revenus, bénéficient d'une « réduction », c'est-à-dire, d'une prise en charge partielle (par la collectivité) du coût réel de chaque service proposé (Centre de loisirs, séjour, restauration municipale, école de musique (CRC), etc.). Il est donc totalement faux et inexact de croire, ou de penser, que les « classes moyennes » les plus aisées paient pour les autres !

Exemple, le prix d'un séjour à la montagne par personne est en réalité de 900€ (coût réel). Or, aucune famille ne paie ce prix !

Si, bien évidemment, les plus bas quotients sont « avantagés » (ce qui est, rappelons-le, le rôle du QF), les plus hauts quotients (H et I, par exemple) ne paieront respectivement que 56% et 62% de ces 900€. 38% de « ristourne », ce n'est pas rien, sachant que ces tarifs sont parmi les moins élevés de la région ! Comme on le voit, la politique sociale municipale profite à toutes les familles, sans distinction. Elle est tout simplement redistributive. C'est un choix assumé dont nous nous félicitons parce qu'il représente ce qu'est une véritable justice sociale. Tout autre est la politique du gouvernement qui n'avantage que les riches. Politique complètement ignoble qui fait que, plus on est riche, moins on paie d'impôts et moins on participe à l'effort de solidarité, et plus on est modeste, et plus on paie !

Le groupe Communiste et Société Civile
Dominique BOURE, Eric ROULOT,
Mickaël BOUTRY, Djamel NEDJAR,
Jackie NORMAND, Catherine COUTURIER
Julien ROUZIERE, Sophie BOYER,
Simone REPECAUD, Eric ROSE,
Leïla MAHDAOUI, Gérard PROD'HOMME,
Jacques SAINT-AMAUX, Carlos MEDEIRA,
Liliane SEVESTRE, Jean WAGNAC,
François MAILLARD,
Servane SAINT-AMAUX, Bekkaï YAJJOU,
Micheline CIZNIAR, Suzanne MAUGAND,
Jean Marc RUBANY

Passage de relais

Le groupe des élus socialistes, composée de la majorité, partage l'émotion de tous. Emotion de voir, Jacques Saint-Amaux quitter son mandat de Maire. C'est son choix, devant lequel nous nous inclinons.

Pendant deux ans, 9 ans pour certains, nous avons, tout simplement, eu plaisir à oeuvrer à ses côtés, au service des Limayens et nous avons pu apprécier ses qualités : écoute, respect, volontarisme pour le service des habitants, pour les valeurs que nous partageons pour l'essentiel, sans ambition personnelle. Mais aussi : patience, persévérance, chaleur de son accueil, confiance, fidélité et disponibilité.

Une page se tourne, une nouvelle s'ouvre, que nous allons écrire, tous ensemble, avec Eric Roulot, que la majorité municipale a choisi. Nous faisons confiance à Eric Roulot pour poursuivre, avec toute l'équipe de la majorité, le programme pour lequel nous avons été élus.

Depuis 2008, nous avons tous reconnu en Eric Roulot, franchise, disponibilité, sincérité, confiance, empathie. Respect. Mais aussi dynamisme et force de conviction.

Au moment où il reprend le flambeau, nous tenons à lui dire qu'il peut compter sur nous pour poursuivre, avec l'ensemble de la majorité, la réalisation de notre programme ou de nouveaux projets que nous validerions ensemble. En toute confiance, que nous savons réciproque, nous l'assurons de notre soutien et de notre amitié. Bon courage à Eric Roulot. Nous savons qu'il n'en manque pas. Et merci infiniment à Jacques Saint-Amaux.

Le groupe des élus socialistes
Nicole BOCK
Tristan BRAMS
Eric ODOR,
Sophie LEROUX
Mireille SCHEYDER
Marie-Jeanne NOVELLA
Patrice SEDAMINO

GDE : les nuisances continuent

Certes, nous avons un nouveau Maire mais les problèmes demeurent.

Un certain nombre de riverains de Limay se plaignent des nuisances engendrées par l'entreprise GDE (société spécialisée dans le recyclage des ferrailles) : bruit, la fumée accompagnée d'odeur etc. Ces habitants de Limay ont fait circuler une pétition qui a déjà recueilli plus de 200 signatures.

Sur un sujet aussi sensible, il n'est pas question que le conseil municipal se divise. Nous serons aux côtés de la majorité pour résoudre ce problème car il s'agit de notre santé et de celle de nos enfants. Les services de l'Etat ont été alertés, il faut maintenant que le Maire et son équipe suivent le dossier avec la plus grande attention.

La ville peut s'investir davantage dès maintenant.

Par exemple, demander à une société extérieure à GDE de mesurer précisément le niveau du bruit produit par l'entreprise afin de savoir OBJECTIVEMENT si celle-ci respecte les normes en vigueur. Il est possible aussi de demander à une entreprise spécialisée de faire des relevés d'air pour voir quelle est la pollution effectivement émise par les cheminées. Le but de ces démarches doit être de rassurer les citoyens de Limay qui sont légitimement inquiets pour leur santé et celle de leurs enfants.

Evidemment, il est important que notre commune accueille des entreprises. C'est important pour l'emploi et pour les finances de la commune puisque ces entreprises paient la taxe professionnelle. Mais ces industries ne doivent pas travailler à n'importe quel prix. Nous pensons naturellement en premier aux salariés qui sont directement exposés aux nuisances. Nous pensons aussi aux habitants de Limay et à ceux des communes tout autour. Si les relevés montrent qu'il n'y a aucun problème, tant mieux, tout le monde sera rassuré, nous les premiers. Si c'est le contraire, il faudra en tirer toutes les conséquences.

La qualité de vie et la santé ne se négocient pas !

Fabrice TAURISSON
Martine MOREAU
Raphael COGNET
Olivier DEMEESTERE
« Ensemble, Écrivons
l'Avenir de Limay »

AVRIL

Exposition

Jusqu'au 30 avril

« Les fleurs »
À la Médiathèque;



Concerts

Vendredi 16 avril
et samedi 17 avril

Concerts des
ensembles
du CRC de Limay
20h00, salle municipale.



Opération « portes ouvertes » au Foyer M. Baudry

Dimanche 18 avril

Le Club de la joie de Vivre
présente une expo vente de 9h à 17h
et organise une marche.
Départ de la mairie à 9h00.

Sortie

Lundi 19 avril

Visite du musée Jean Gabin
Départ à 8h du foyer M. Baudry.
Renseignements/inscriptions au
01 30 92 25 98.

Exposition/conférence

Samedi 24 avril

Jardiner au naturel (2^e édition)
À partir 10h00 à la Médiathèque.

Commémoration

Samedi 24 avril

Souvenir de la Déportation
18h00 au monument aux Morts.

Spectacle jeune public

Mercredi 28 avril

« Ratatouille, Tignasse
& Compagnie »
10h30 à la Médiathèque.

MAI

Car à pattes

Lundi 3 mai

Lancement de l'opération
« Car à pattes »
8h15 à l'école H. Wallon.

Exposition

Du 4 au 7 mai

« L'espérance doit-elle
disparaître ? » Le Général
De Gaulle, le 18 juin 1940
À la Médiathèque.

Exposition

Du 3 au 15 mai

« Ateliers Ville »
Deux classes des
écoles H. Wallon et
P. Kergomard ont
travaillé autour de
l'architecture avec
l'association « ateliers
villes ». Elles ont
réfléchi et planché sur
un aménagement urbain réalisable sur la
ville de Limay. C'est leur travail qui sera
exposé : des maquettes réalisées par les
enfants et des travaux graphiques.
À la Médiathèque.



Mardi 4 mai à 14h

Cérémonie d'ouverture de
l'exposition

Salon d'Art

Du 7 au 23 mai

23^e Salon d'Art

Centre d'exposition des Réservoirs.
Vernissage, vendredi 7 mai à 18h00.

Fêtes de Limay

Vendredi 7 mai

Soirée « Country »

Salle municipale.

Samedi 8 mai

Retraite aux flambeaux
et feu d'artifice
au Vieux Pont

À partir de 22h30.

8 et 9 mai

Animations sous

la halle à marché

Toute la journée.

Du 7 au 9 mai

Fête foraine

Place des fêtes. Tarif réduit le vendredi.

Commémoration

Samedi 8 mai

Commémoration de la Victoire
du 8 mai 1945

8h45 au monument aux Morts.

Commémorations

Dimanche 9 mai

Commémorations du 65^e anniversaire
de la Victoire du 8 mai 1945 et du

70^e anniversaire de

l'appel du 18 du juin

et exposition

Organisées par ANACR.

À partir de 11h00, salle municipale.

Exposition

Du 11 au 29 mai

« Comment un livre vient au monde »
À la Médiathèque.

Exposition

Du 11 au 29 mai

« La terre est ma couleur »

À la Médiathèque.

Heure du conte

Mercredi 12 mai

« Contes gourmands »

10h30 à la Médiathèque.

Sport de rue

Samedi 15 mai

« Les têtes de vainqueurs »

(cascades en BMX Super)

18h00 sur le parking des studios de
répétition.

Concert

Samedi 15 mai

Concert sans musique avec Didier
Super

20h30, salle municipale.

Rencontre

Jeudi 20 mai

« Un éditeur à l'honneur »

Alain Serres, auteur et éditeur des
éditions « Rue du Monde » et de Judith
Gueyfier, illustratrice.

À la Médiathèque à partir de 16h30.

Vacances

Jeudi 20 mai

« Passons l'été ensemble »

Présentation des activités de l'été
ensemble 2010.

À partir de 18h00, salle municipale.

Anniversaire

Les 22 et 23 mai

L'ALJ Rugby fête des 40 ans

Au stade Auguste Delaune.

Heure du conte

Mercredi 26 mai

« Contes gourmands »

10h30 à la Médiathèque.

Conférence

Vendredi 28 mai

« Les jeunes et la sexualité ».

Conférence.

20h00 à la Médiathèque.

Concert

Samedi 29 mai

Autour de l'orgue de Limay

« Lauda Sion » de Mendelssohn, avec le

chœur polyphonique du CRC

de Limay sous la direction

de Rémi Corbier

À 20h30, église Saint-Aubin.

JUIN

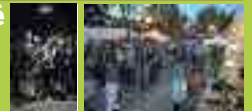
Guinguette

Vendredi 4 juin

Guinguette d'été

à partir de 18 h,

Quai Albert 1^{er}.



Don du Sang

Vendredi 4 et samedi 5 juin

Collecte de sang

À la salle pauline Kergomard.

Commémoration

Vendredi 18 juin

Cérémonie anniversaire de l'appel
du 18 juin.

16h00 au monument aux Morts.

Sorties nature

Samedi 15 mai

Orchidées du plateau

Saint-Sauveur

> Rendez-vous à 9h devant la Mairie.

Jeudi 27 mai

Étude de deux grandes familles
de plantes.

> Rendez-vous à 20h15 sous-sol de
la salle municipale.

Samedi 12 juin

Fleurs de bords des champs

> Rendez-vous devant la Mairie
à 14h.

> Renseignement au 01 34 77 00 56
et/ou mb.remaud@wanadoo.fr

Café des parents

Prochains rendez-vous

22 avril, 6 mai, 20 mai,
10 juin, 24 juin.

> Renseignements au 01 34 97 27 74.

> Lieu : Garderie F. Buisson à 9h00.